sommaire

PROJET	NOM DEVELOPPE	PORTEUR	
• ADMM	Agriculture durable de moyenne montagne	Réseau CIVAM	
• AEOLE	• AEOLE Les prairies du Massif central, un atout économique pour construire des systèmes d'élevage performants		
• AMONT SAINT-NECTAIRE			
• AP3C	Adaptation des pratiques culturales au changement climatique	SIDAM	
• APORTHE	Valoriser les atouts de la complémentarité des porcs et des bovins dans les territoires herbagers du Massif central	Association Porc Montagne	
• BIOREFERENCES	Collectif Massif central pour la production et la valorisation de références en AB / Volet Ruminants	Pôle Agriculture Biologique Massif central	
• BIOVIANDES	• BIOVIANDES Un projet collectif pour des filières viande bio, équitable, durable et valorisant les ressources du Massif central Pôle Agricultur Biologique Mas		
• CAMPAGNOLS	Animation et coordination de la lutte contre le campagnol terrestre à l'échelle du Massif central	SIDAM	
• IDEBIO	Innover et dynamiser l'environnement de la bio pour un développement durable valorisant la diversité des ressources et territoires du Massif central	Pôle Agriculture Biologique Massif central	
• LIT-EHM	Laboratoire d'innovations territoriales Elevage à l'herbe de Massif	INRA	
• PRODUCTION Production de fourrage sec : valoriser la proximité plaine-montagne. Filière luzerne.		Pôle fromager AOP Massif central	
• MELIBIO	Comment valoriser la diversité des espèces, des variétés fourragères et des pratiques culturales en AB pour sécuriser les systèmes d'alimentation des ruminants du Massif central	Pôle Agriculture Biologique Massif central	
• MOH2	Milieux ouverts herbacés 2	Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC)	
• MONT LAIT	Marque des producteurs de lait du Massif central	Association des Producteurs de lait de Montagne (APLM)	
• PASTOVERGNE	Soutien au pastoralisme auvergnat	Auvergne Estives	
		Association Porc Montagne	
• PRAIRIES ODORANTES	5 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 -		
• PROBA	Produire des bovins allaitants répondant aux attentes des abatteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes	INRA-VetAgroSup : Valérie Monteils, Brigitte Picard (UMR Herbivores)	
• VALOMAC	Un modèle économique pour la valorisation des produits du Massif central	SIDAM puis Association Valomac	







AGRICULTURE DURABLE DE MOYENNE MONTAGNE

Identifier, accompagner et encourager l'adoption de pratiques économes et autonomes pour des fermes productrices de valeur ajoutée et valorisant les ressources du Massif central

- PORTEUR DE PROJET : Réseau CIVAM
- PARTENARIAT : FRCIVAM Auvergne, FRCIVAM Limousin, FRCIVAM Occitanie, FRCIVAM 07, APABA, ADEAR 42, Cant'Adear, CIVAM Empreinte, Solagro
- ETAT D'AVANCEMENT : en cours

Début du projet : septembre 2017 - Fin : décembre 2019 (suites en construction)

- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?
 - www.agriculture-moyenne-montagne.org

Lore Blondel (réseau CIVAM, coordinatrice ADMM)

06 41 16 62 27 / lore.blondel@civam.org



Objectifs

Finalité du projet :

• La finalité est le maintien et le développement d'activités agricoles durables, économes et autonomes, sources d'attractivité et de valeur ajoutée sur les territoires du Massif central.

Objectifs opérationnels et moyens :

- → renforcer l'accompagnement, l'expérimentation et l'innovation sur les fermes pour le développement de systèmes économes et autonomes ;
- → gagner en efficience dans l'accompagnement des agriculteurs au changement en mutualisant méthodologies et outils au sein du réseau ;
- → renforcer les échanges interrégionaux entre groupes et agriculteurs impliqués dans le réseau pour favoriser les synergies vers l'agroécologie sur le Massif central ;
- → montrer la solidité et la résilience des systèmes économes et autonomes à travers les performances des fermes du réseau ADMM, tout en s'appuyant sur une approche globale "systémique" et sur des exemples de fermes et témoignages d'agriculteurs ;
- → mobiliser de nouveaux agriculteurs et favoriser l'essaimage des groupes existants pour encourager l'adoption de pratiques économes et autonomes chez un plus grand nombre d'agriculteurs, dont les nouveaux installés, en s'appuyant sur des exemples issus de la capitalisation des expériences du réseau et en accompagnant ces agriculteurs dans la durée ;
- → faire connaître l'agriculture durable en diffusant l'ensemble des résultats et expériences identifiées sur le Massif central et en particulier renforcer la communication auprès des jeunes, des porteurs de projet et des élus locaux.



2 Actions

Afin de répondre aux objectifs identifiés, trois grandes actions sont définies :

ACTION 1:

 Renforcer et multiplier les dynamiques collectives d'agriculteurs favorisant les changements de pratiques vers plus de durabilité et d'autonomie, par l'échange et l'expérimentation, grâce à un accompagnement professionnalisé.

ACTION 2:

• Consolider les références acquises par le réseau et l'échange d'expériences à l'échelle Massif central par la mutualisation et la capitalisation des savoirs et savoir-faire.

ACTION 3:

 Promouvoir les pratiques économes et autonomes comme leviers de développement de l'agriculture durable auprès des agriculteurs, apprenants, élus et acteurs du développement local par la communication et la construction/consolidation de partenariats.

Les moyens employés pour mettre en œuvre ces actions sont variés : journées d'échanges, formations, voyages d'étude, suivi d'expérimentations collectives ou individuelles, partenariats avec d'autres acteurs du développement agricole et de la recherche, visites de ferme, interventions et organisation de colloques... L'ensemble des actions porte sur différentes thématiques liées aux systèmes de production présents au sein du réseau et plus largement dans le Massif central.

Les systèmes d'élevage ADMM (économes et autonomes) permettent de préserver et valoriser les ressources naturelles du Massif central, tout en proposant des solutions concrètes d'adaptation au changement climatique.

Les systèmes diversifiés, au sein des fermes et/ou du territoire, répondent aux enjeux de reterritorialisation de l'alimentation, de création d'emplois et d'attractivité du Massif central.



Principaux résultats attendus

Les structures locales accompagnent les agriculteurs du territoire dans le développement de pratiques plus économes et autonomes. Cet accompagnement repose sur une approche systémique et la mise en place de systèmes s'appuyant sur le pâturage, la réduction des intrants, les pratiques vétérinaires alternatives et le bien-être animal... et qui permettent une plus grande résilience devant les différents aléas économiques et climatiques. Sur la base des journées d'échanges, rencontres techniques, diagnostics d'exploitations, les savoirfaire et expériences des agriculteurs du réseau ADMM seront capitalisés et diffusés par différents moyens :

- Des rencontres techniques avec des agriculteurs et d'autres acteurs du développement agricole du Massif central
- Des portraits de fermes qui ont évolué vers des systèmes économes et autonomes.
- Un document de capitalisation sur les systèmes ovins viande et bovins viande économes et autonomes, s'appuyant sur la valorisation des ressources herbagères.
- Un document de capitalisation sur les stratégies d'adaptation des fermes ADMM au changement climatique.
- Le Bulletin de l'ADMM, qui donne à voir des expériences du réseau et apporte des éléments techniques autour d'un dossier central. Les dossiers des Bulletins de l'ADMM N°5 et 6 déjà publiés en 2018 portent sur les semences paysannes et la valorisation des ressources fourragères diversifiées et atypiques et la diversification de l'agriculture du Massif Central.

Par ailleurs, l'accompagnement dans le réseau ADMM repose sur le collectif et se base sur les principes de l'éducation populaire. L'accompagnement des collectifs, pour faire émerger questionnements, savoirfaire, connaissances et besoins des agriculteurs, requiert outils, méthodes et compétences, sur lesquels les partenaires ADMM travaillent au sein de leur réseau et communiquent.





AEOLE

Les prairies du Massif central, un atout économique pour construire des systèmes d'élevage performants

- PORTEUR DE PROJET : SIDAM
- PARTENARIAT: Chambres d'Agriculture de l'Ardèche, de l'Aveyron, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Lozère, du Puy-de-Dôme, la Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie, les associations COPAGE et UNOTEC, le Conservatoire Botanique National du Massif central, le Pôle fromager du Massif central et l'INRA.
- ETAT D'AVANCEMENT : en cours (phase 2).
 Début du projet : juillet 2015 Fin : décembre 2019
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION?

 Site internet du SIDAM: www.sidam-massifcentral.fr/projets/securisation-systemes/aeole

 Outils issus du programme Prairies AOP, en cours de mise à jour:

 www.prairies-aoc.net/prairies-aop-pole-fromager-aop-massif-central/

1

Objectifs

Les prairies permanentes sont une ressource identitaire du Massif central et occupent les 2/3 de la SAU du territoire. Ces prairies présentent une grande diversité, héritage d'une large variété de conditions pédoclimatiques et de pratiques agricoles. Elles sont à l'origine d'une large gamme de services écosystémiques...

La connaissance de ces prairies est indispensable pour répondre aux défis auxquels l'élevage est confronté :



Développement d'outils opérationnels permettant :

- Une meilleure utilisation de la ressource herbe dans les exploitations.
- → La construction d'un lien entre herbe et produits permettant leur différenciation et la création de valeur ajoutée.
- → La préservation de la ressource herbe, de sa biodiversité, des aménités et services rendus



Economie Sécuriser les systèmes herbagers

Territoire
Développer des produits
de qualité ancrés
sur le territoire

2

Actions

Acquisition de connaissances et références sur les prairies du Massif central

51 parcelles suivies dans 6 départements durant 2 ans Relevés de végétation

Analyses agronomiques à 3 périodes clés

Analyses de sol

Enquêtes auprès des agriculteurs

Un consortium d'experts

Impact des prairies sur la qualité des produits à base d'herbe

Développement d'indicateurs synthétisant les liens prairies/produits



Création et diffusion d'outils de gestion et valorisation de connaissances

Mise à jour de **2 outils opérationnels** issus du Casdar Prairies AOP

Une typologie

Connaître les prairies pour optimiser les usages

Un outil de diagnostic "DIAM"

Analyse de la cohérence du système d'exploitation

Maîtrise et utilisation des outils et connaissances

Un jeu pédagogique

Apprendre les services rendus par les prairies en jouant

Des modules de formations

Supports mobilisables pour la formation de formateurs

Diffusion large des résultats du projet

Grand public, entreprises et filières

"valoriser les spécificités des prairies du Massif central"

Agriculteurs, techniciens et formateurs

"diffuser et promouvoir des outils de gestion des prairies"



Principaux résultats attendus

UNE TYPOLOGIE DES PRAIRIES DU MASSIF CENTRAL

Objectif: rassembler des connaissances sur la diversité des prairies du Massif central.
 Ces données doivent permettre un conseil précis pour une utilisation adaptée au type de prairie dans un objectif de triple performance.

Mise à jour de l'actuelle typologie des prairies en zone AOP, intégrant une plus grande diversité de prairies (plus de 70 types) avec notamment les prairies humides et les parcours.

- 1. Une clé de détermination basée sur des critères simples pour une détermination rapide.
- 2. Une fiche descriptive par type synthétisant les valeurs mesurées sur le réseau et l'expertise des partenaires.
- 3. Des guides et notices explicatives pour décrypter les services rendus par les prairies.

UN OUTIL DE DIAGNOSTIC MULTIFONCTIONNEL DES SYSTÈMES HERBAGERS

• **Objectif**: conduire un triple diagnostic pour apprécier les compromis entre production, environnement et qualité des produits. L'enjeu est de pouvoir ensuite, sur cette base, proposer un conseil individuel adapté à la stratégie de chaque exploitation.

Mise à jour de l'outil DIAM, afin d'étendre le domaine d'application à tous les systèmes herbagers du Massif central jusqu'aux systèmes pastoraux, et de développer une option cartographie.

- 1. Un bilan du système herbager.
- 2. Une synthèse des services écologiques rendus et leur cartographie.
- 3. Une lecture de la qualité des produits à travers les potentiels des prairies.

UN JEU PÉDAGOGIQUE

- **Objectif**: disposer d'un outil pédagogique interactif assurant la diffusion des concepts de "services rendus" par la diversité des prairies. Ce jeu doit permettre la mise en application des outils de conseil et leur discussion dans des formations collectives.
 - 1. Un jeu collaboratif dans lequel chaque joueur est un éleveur. Les joueurs appartiennent à un même territoire qu'ils doivent développer de façon durable tout en pérennisant leur exploitation.

DES MODULES DE FORMATION

- **Objectif**: se munir de modules de formation permettant aux référents de maîtriser autant les sorties et applications des différents outils de gestion des prairies que leur mise en œuvre sur le terrain ainsi que leur diffusion.
 - 1. Module 1 De la prairie au produit.
 - 2. Module 2 Sécurisation et autonomie du système.
 - 3. Module 3 Diagnostics des systèmes herbagers.







AMONT SAINT-NECTAIRE

Qualification multifactorielle des systèmes de production de lait en AOP Saint-Nectaire fermier pour la maîtrise sanitaire

•	PORTEUR DE PROJET : Pôle fromager AOP Massif central
•	PARTENARIAT : Pôle fromager AOP Massif central, Interprofession du Saint-Nectaire, Chambres d'Agriculture du Cantal et du
	Puy-de-Dôme, INRA ARA (UMRF, EPIA, UMRH, UMR Territoires, SADAPT, Herbipôle) ETAT D'AVANCEMENT : finalisé - réalisé de janvier 2017 à juin 2019
	OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?
	pole-fromager-aoc-mc.org
	Pôle fromager AOP Massif central : 20 côte de Reyne - 15000 AURILLAC 04 71 43 07 60 / hulin.pole.fromager@wanadoo.fr
	Interprofession du Saint-Nectaire : 2 route des Fraux - 63610 BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE 04 73 79 52 57 / contact@syndicatstnectaire.com



Objectifs

La production de fromages AOP Saint-Nectaire fermiers constitue un système de production agricole territorialisé, collectif et rémunérateur basé sur la valorisation des prairies en zone de moyenne montagne et la production de fromages au lait cru. Toutefois, ce système est fragile au regard des critères microbiologiques de la réglementation européenne (2073/2005).

Pendant longtemps, la maîtrise sanitaire a été guidée principalement par la vision épidémiologique des risques sanitaires basée uniquement sur l'élimination des bactéries pathogènes. Cette stratégie s'appuie sur les principes de l'HACCP et les préconisations d'hygiène strictes. Elle a partiellement atteint ses objectifs puisque la sécurité microbiologique des fromages au lait cru a été améliorée, sans toutefois résoudre tous les problèmes.

L'objectif du projet est donc d'identifier les pratiques des éleveurs et les fonctionnements d'exploitation, basés sur la ressource herbagère, permettant de concilier sécurité sanitaire et préservation des écosystèmes microbiens potentiellement capables de lutter contre les agents pathogènes, par une approche globale et multicritère (aspects structurels, organisationnels, zootechniques, vétérinaires, agronomiques et sociaux), à l'échelle de l'exploitation.

Pour cela, 14 exploitations de l'AOP Saint-Nectaire fermier, ayant des niveaux de maîtrise variables de la qualité sanitaire des laits et des fromages, ont été étudiées et comparées à l'aide d'une analyse multifactorielle, centrée sur le troupeau et son environnement. Grâce à l'analyse fine des communautés microbiennes des laits et des environnements de ces exploitations herbagères, les relations potentielles entre prévalence des pathogènes et structure des communautés microbiennes (effet barrière des communautés microbiennes) ont été explorées et mises en lien avec les pratiques et les fonctionnements agricoles basés sur l'exploitation des prairies.



2 Actions

A partir d'un classement des 196 exploitations de production fermière de la filière Saint-Nectaire, 14 exploitations sélectionnées (action 1) sont analysées et caractérisées à plusieurs niveaux :

- Les communautés microbiennes des laits et des environnements de ferme sont caractérisées par des méthodes de métagénomique et les bactéries pathogènes pour l'homme ou les animaux ont été recherchées (*Listeria monocytogenes, Salmonella, STEC, Staphylococcus aureus* et *Coxiella burnetii*) (action 2). Les interactions potentielles entre les agents pathogènes et les autres microorganismes ont ensuite été étudiées en s'appuyant sur des méthodes statistiques adaptées dont certaines dites "de réseau".
- les pratiques et fonctionnements des exploitations ont également été étudiés via différentes approches en sciences techniques et en sociologie à l'aide d'enquêtes et d'entretiens auprès des éleveurs (action 3).
- Enfin, dans le cadre d'une **action 4**, les données issues des actions 2 et 3 ont été mises en relation par des analyses multifactorielles. Les résultats obtenus seront ensuite repositionnés parmi un panel plus large d'exploitations par comparaison des caractéristiques générales des systèmes d'exploitation.

3

Principaux résultats attendus

Une base de données multicritères établie à partir des 14 exploitations a été constituée ; cette base a permis de fournir de nouveaux indicateurs techniques, structurels et organisationnels pour la qualification sanitaire des exploitations et mis en regard de la prévalence des agents pathogènes. Ces indicateurs sont :

- 1. Des caractéristiques de structures d'exploitation : nombre d'UMO/VL, quantité d'aliments concentrés, niveau d'autonomie fourragère, nombre estimé de jours de stocks de fourrages, qualité globale de la ration.
- 2. Des pratiques de travail ou de conduite du troupeau : l'état du bâtiment, les pratiques d'hygiène de traite
- **3.** Des profils microbiens dans les laits et les environnements de ferme qui sont plus ou moins associés à une prévalence de micro-organismes pathogènes. L'hypothèse d'un éventuel effet barrière est actuellement exploré.

Ces indicateurs, à valider sur d'autres exploitations et sur un jeu de données plus larges, va permettre à court terme d'établir des recommandations pour les acteurs du développement et les techniciens de filières qui accompagnent les producteurs fermiers et les producteurs de lait pour la transformation fromagère au lait cru. Le second semestre 2019 sera consacré à la diffusion de l'ensemble des résultats vers la filière AOP Saint Nectaire, puis plus largement à l'échelle du Massif central et au niveau national.

D'un point de vue scientifique ce projet permet la production de nouvelles connaissances sur l'effet barrière de certaines communautés microbiennes dans les laits et les environnements de ferme vis-à-vis des micro-organismes pathogènes. Des hypothèses sur l'impact de facteurs techniques ou humains sur celles-ci sont aujourd'hui formulées.

Ce projet offre une vision plus systémique de la maîtrise sanitaire des laits et des savoir-faire agricoles d'intérêt pour l'ensemble des filières fromagères au lait cru produit à base d'herbe.

Financeurs:

















AP3C

Adaptation des pratiques culturales au changement climatique

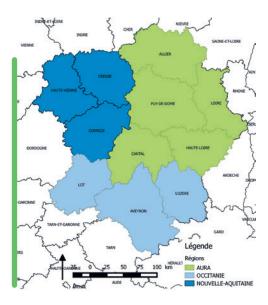
- PORTEUR DE PROJET : Le Service Interdépartemental pour l'Animation du Massif central (SIDAM) porte le projet AP3C, dans lequel 11 Chambres d'agriculture du Massif sont engagées
- PARTENARIAT : Institut de l'élevage (IDELE)
- ETAT D'AVANCEMENT : en cours (phase 2). Début du projet : janvier 2015 Fin : décembre 2019 avec suite en cours de construction
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?
 www.sidam-massifcentral.fr/projets/securisation-systemes/ap3c

1

Objectifs

Le projet de Recherche et Développement "AP3C" est en cours depuis 2015 avec pour objectif d'obtenir des informations localisées permettant une analyse fine des impacts du changement climatique sur le Massif central, en vue d'adapter les systèmes de production agricole du territoire et d'en sensibiliser les acteurs. Ce projet porté par le SIDAM, est mené en collaboration avec 11 Chambres d'agriculture départementales (Allier, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Loire, Haute-Loire, Lot, Lozère, Puy-de-Dôme, Haute-Vienne) et en partenariat avec l'IDELE.

Né d'une volonté des acteurs du monde agricole de ne plus être seulement dans la réaction face aux aléas et de pouvoir procéder à des choix stratégiques tenant compte des nouvelles évolutions climatiques, le projet AP3C a opté pour une approche combinant l'expertise climatique, agronomique et systémique des ingénieurs de 11 Chambres d'agriculture, en lien avec ceux de l'IDELE.



2

Actions

Approche climatique Quel climat jusqu'en 2050 ?

Approche agronomique

Quelles conséquences du changement climatique sur les couverts végétaux ? Quelles possibilités d'adaptation à l'échelle parcellaire ?

Approche systémique

Quelles conséquences du changement climatique sur le système d'exploitation ? Quelles possibilités d'adaptation à l'échelle de l'exploitation agricole ? Caractériser les scénarios d'évolution des systèmes d'exploitation du Massif central selon une triple expertise climatique, agronomique et systémique :

- Dans l'expertise climatique, le projet AP3C crée ses propres projections climatiques à l'horizon 2050.
- Les projections climatiques sont alors mobilisées dans l'approche agronomique: 30 indicateurs agroclimatiques (IAC) sont projetés pour illustrer concrètement l'impact du changement climatique sur les pratiques agricoles et des adaptations envisageables.
- A travers l'expertise systémique, il s'agit de dresser des scénarios d'évolution de cas types emblématique du Massif central au regard de l'évolution climatique attendue.

Sensibiliser les acteurs du monde agricole aux impacts du changement climatique.

Adapter les outils de conseil et de développement agricole aux impacts du changement climatique.





Principaux résultats attendus

LES PRODUCTIONS

- Des données fines et localisées département par département :
 - Un résumé climatique par station contenant les projections de 1980 à 2050.
 - Un résumé agronomique par station contenant les projections des indicateurs agroclimatiques de 1980 à 2050, synthétisant l'impact du changement climatique sur les couverts végétaux et les adaptations de conduites culturales à prévoir.
 - Des scénarios d'évolution des systèmes d'exploitation disponibles à l'automne 2019.
 - Une plaquette de communication spécifique à chacun des départements engagés disponible à l'automne 2019.
- Une documentation de synthèse à l'échelle Massif central :
 - Une synthèse des résultats climatiques à l'échelle du Massif central.
 - Une synthèse des résultats agronomiques à l'échelle du Massif central concernant l'impact du changement climatique sur les couverts végétaux et les adaptations de conduites culturales à prévoir.
 - Une synthèse des résultats systémiques à l'échelle du Massif central qui propose une lecture transversale des conclusions spécifiques des cas-types étudiés été 2019.
- De nouveaux outils et adaptation des outils existants au changement climatique.

DES APPLICATIONS CONCRÈTES AU SEIN DES CHAMBRES

- Enjeux de sensibilisation des acteurs qui composent et entourent le milieu agricole à la réalité du changement climatique et de son impact sur l'agriculture à partir de données mesurées localement :
 - Agriculteurs, recherche, organismes para-agricoles, politiques publiques, etc.
- Enjeux d'accompagnement des exploitations (via la proposition de pistes d'adaptation à l'échelle parcellaire et systémique, et l'utilisation d'outils de conseil adaptés) :
 - Long terme ou stratégique : adaptation à l'évolution de tendance.
 - Court terme ou tactique : adaptation à la variabilité interannuelle, aux aléas.
- Disposer de références permettant d'argumenter, auprès des politiques publiques, les évolutions réglementaires, administratives et financières à mettre en œuvre.



Une suite à venir

Que ce soit lors de formations, lors des rencontres avec les agriculteurs, lors des nombreuses présentations du dossier aux acteurs du Massif central, mais aussi au-delà des frontières du Massif, il apparaît que le projet AP3C répond à un réel besoin d'anticipation des effets du changement climatique sur l'agriculture.

Pour répondre au besoin des agriculteurs de s'approprier les résultats et aux sollicitations extérieures visant à mobiliser la méthode ou les résultats du projet, une suite d'AP3C après la phase 2 actuelle est en cours de montage.





APORTHE

Valoriser les atouts de la complémentarité des porcs et des bovins dans les territoires herbagers du Massif central

ASSOCIATION PORC MONTAGNE

•	PORTEUR DE PROJET : Association Porc Montagne
	PARTENARIAT : INRA Clermont-Ferrand, INRA Dijon, IRSTEA, IFIP-Institut du porc, Comités régionaux porcins du Massif central ETAT D'AVANCEMENT : en cours depuis 2019
•	OÙ RETROUVER L'INFORMATION ? www.aporthe.fr
	APM: 9 allée Pierre de Fermat, 63170 AUBIÈRE 04 73 28 77 81 / association.porc.montagne@orange.fr



Objectifs

L'élevage porcin du Massif central concerne 1 000 éleveurs plutôt disséminés dans le territoire, et est très souvent associé à de l'élevage bovin (dans ou au voisinage de l'exploitation). Il présente des itinéraires d'élevage différenciés et est orienté vers les produits de qualité afin de compenser des coûts de production supérieurs (valorisation au travers des SIQO et de la mention "produit de montagne" en filière longue et/ou dans le tissu régional des salaisons et de bouchers-charcutiers). Le maintien ou le renouvellement des ateliers est de moins en moins assuré pour des raisons sociales, économiques, environnementales et territoriales. Cet élevage "alimente" aussi 28 abattoirs (dont 25 sont multi-espèces), et participe ainsi au maintien d'emplois (5 000 emplois directs).

En conséquence, dans le Massif central, l'élevage porcin présente une grande complémentarité avec l'élevage bovin, une forte empreinte territoriale et un lien historique avec le patrimoine culturel du Massif. Il partage avec les bovins des équipements, de la main d'œuvre et un espace herbager à forte biodiversité.

APORTHE est un programme de Recherche engagé afin de développer les savoirs en matière de complémentarité des ateliers porcins et bovins dans les élevages du Massif central, alors que plus de 90 % des détenteurs de porcs ont également des bovins, dans le but de :

- → améliorer la valorisation des effluents porcins en zone herbagère d'altitude, complémentairement aux fumures bovines, tout en préservant les ressources naturelles locales ;
- → promouvoir la résilience des systèmes mixtes porcins-bovins dans la diversité des situations territoriales du Massif, afin de faciliter leur transmission, leur modernisation et leur contribution à l'économie locale.

Plus globalement, les données recueillies permettront de **mettre en avant et valoriser les externalités positives** des élevages porcins dans le Massif central, notamment d'en faire un moyen d'image dans les démarches de valorisation.





Actions / résultats attendus

Période de réalisation : fin 2018 à fin 2019

ACTION 1

L'objectif visé par cette action est d'apporter des **éléments permettant une meilleure valorisation** des effluents d'élevage porcin dans les systèmes d'élevages herbagers d'altitude.

- Constitution d'un **état des lieux atouts-contraintes** pour la gestion des effluents porcins en milieux herbagers d'altitude, identification et quantification des voies de progrès et bibliographie.
- Connaissance des pratiques des éleveurs, et identification, construction et définition d'itinéraires techniques vertueux dans la gestion des effluents d'élevage porcin, complémentairement aux bovins, tout en préservant les qualités de la ressource herbagère, avec mise en évidence des facteurs d'adhésion à ces itinéraires par les éleveurs.
- Confrontation des résultats obtenus dans ces deux étapes du projet et ainsi définition du lien entre les pratiques de gestion des effluents, la diversité des communautés et la physicochimie des sols.
- Construction d'un **argumentaire sur l'intérêt d'une gestion optimalisée** des effluents porcins en zone herbagère d'altitude.

ACTION 2

L'action vise principalement à décrire et comprendre l'ensemble des enjeux de la mixité bovinporcin intra-exploitation et celles de mixité inter-exploitation dans les territoires herbagers concernés du Massif. Pour cela, il est prévu de :

- Analyser la mixité territoriale actuelle des systèmes porcins avec l'élevage bovin dans le Massif : à partir de statistiques et données spatialisées existantes et à dire d'experts.
- Analyser les dynamiques et le fonctionnement des principaux types de systèmes mixtes (intra ou inter-exploitation) porcs-bovins du Massif, notamment l'allocation entre production de ressources internes et externes : à partir d'enquêtes postales complétées d'enquêtes en exploitation ciblées sur des types dégagés de l'enquête postale et de simulations multiperformances bioéconomiques d'élevages.
- Identifier et comparer les forces et faiblesses, les opportunités et les menaces des différents types de systèmes mixtes porcs-bovins, au regard des conditions locales à venir de ces élevages (démographie agricole, dynamiques bovins lait et bovins viande, infrastructures, marchés)
- Analyse territoriale des perspectives d'interactions porcins-bovins sur le Massif central.







BIOREFERENCES

Collectif Massif central pour la production et la valorisation de références en AB/Volet Ruminants

- PORTEUR DE PROJET : Pôle Agriculture Biologique Massif central (Pôle Bio MC)
- PARTENARIAT: Pôle Bio MC, INRA de Theix, IDELE, ARVALIS-Institut du Végétal, ITAB, CA 03, CA 12, CA 15, CA 26, CA 42, CA 43, CA 48, CA 63, CA 69, CRA Occitanie, CRA Nouvelle-Aquitaine, AVEM, Bio Bourgogne, UNOTEC, APABA, Service Elevage Confédération Roquefort, VetAgro Sup, ABioDoc
- ETAT D'AVANCEMENT : en cours (phase 2). Début du projet : 01/07/2015 Fin : 31/12/2019, prolongation envisagée jusqu'au 30/06/2021
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Sur le portail Références : bioreferences.bioetclic.org

Auprès du Pôle Bio MC, VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont

89 avenue de l'Europe - BP 35 - 63370 LEMPDES

Contact : Aurélie Belleil / abelleil.polebio@gmail.com

1

Objectifs

L'objectif général de ce projet est de lever, à travers une approche collective et innovante, un frein important au développement de l'AB sur le Massif central : le besoin permanent pour tous les acteurs (de l'agriculteur au décideur public en passant par le conseil, la recherche, l'enseignement ou encore l'aval) de références technico-économiques réactualisées sur les systèmes de production biologiques. Ces références permettent en effet de mieux caractériser ces systèmes et les éléments clés expliquant leur durabilité, leur capacité à valoriser les ressources naturelles, leur adaptation face aux aléas (économiques, climatiques), leurs atouts pour le développement durable (notamment économique) des territoires.

L'objectif spécifique de ce projet est de co-construire une "fabrique commune Massif central" de références prioritaires sur le Massif central pour les ruminants, et d'étudier la façon d'étendre cette fabrique à d'autres productions dans l'avenir (notamment pour les monogastriques) et de la pérenniser au-delà de la durée de ce projet.

Cette fabrique a pour but de :

- répondre, de la façon la plus efficace possible (notamment en terme de coûts humains et financiers) à la diversité des besoins en références pour le conseil, l'enseignement et les décideurs pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés (par la production en propre de références mais aussi l'identification de références existant par ailleurs et mobilisables sur le Massif);
- → de contextualiser ces références et de mettre en avant la cohérence des systèmes d'élevage de ruminants en agriculture biologique à l'échelle du Massif central.

Cette production de références implique la participation d'une diversité d'acteurs et de compétences. Le but est de mettre en place à l'échelle Massif central un collectif partageant méthodes et outils pour répondre au mieux aux besoins en références sur les systèmes AB du Massif central (en s'axant sur des priorités du Massif).



Au vu de ces objectifs et priorités des acteurs du Massif central, ce projet s'articule autour de quatre actions :

ACTION 1: renforcer et optimiser l'existant

• Cette action a pour objectifs de produire des références pour les ruminants bio (bovin viande et lait, ovin viande et lait et caprin lait) à partir d'un réseau de fermes, constitué de 70 fermes choisies selon les demandes de références prioritaires. Au-delà des références technico-économiques, une attention particulière est portée à la cohérence des systèmes. Certaines références complémentaires sur les fourrages, les grandes cultures ou encore la santé des animaux sont également collectées et analysées à travers des focus thématiques. Afin d'augmenter le nombre de données à l'échelle du Massif central, et donc de consolider les références produites, des données collectées par ailleurs sont intégrées à celles de ce réseau de 70 fermes (avec l'accord des référents, collecteurs et financeurs). Cette action a également pour objectif de faciliter le stockage et la mobilisation de l'ensemble des références en élevage ruminant utiles pour le Massif central.

ACTION 2 : innover en termes de production de références

- Cette action, en lien avec l'action 1, porte sur l'innovation méthodologique : elle s'attache à trouver des solutions pour répondre au mieux à la diversité des besoins en références, en complément de ce que peuvent apporter les outils classiquement utilisé comme les réseaux de fermes. Ces travaux portent, entre autres, sur :
 - le choix des principaux indicateurs à mobiliser et leur rythme de collecte pour alléger cette phase ou du moins permettre de traiter différents types de références (économiques, zootechniques, agronomiques, organisation du travail et cohérence du système) ;
 - l'optimisation de l'outil réseau de fermes pour en tirer des références fourrages et grandes cultures ;
 - l'intégration de données acquises par des tiers, y compris des agriculteurs, afin de consolider les références produites, etc.

Ces avancées méthodologiques devraient par ailleurs permettre d'étendre la production de références à d'autres systèmes de production en AB, notamment les systèmes diversifiés, et/ou remarquables ou atypiques, et à d'autres productions (porcs, volailles, productions végétales...).

ACTION 3: valoriser les références produites

- Un objectif fort du projet est de veiller à l'optimisation de l'utilisation des références produites via la diffusion et les échanges. Cette action a donc pour objectifs :
 - de diffuser les résultats du projet à différents niveaux (local, interrégional, national...);
 - de renforcer l'utilisation des références pour le conseil et l'enseignement ;
 - de pouvoir mobiliser les références pour répondre à des questionnements territoriaux ou de filière.

ACTION 4: actions transversales, gouvernance du projet

• Cette action a pour objectif d'assurer un bon fonctionnement du projet : pilotage, suivi et coordination de l'ensemble des acteurs et cohérence des actions entre elles. Cette action a aussi pour but d'assurer une bonne communication sur le projet en interne et en externe et de préparer l'après-projet.



Principaux résultats attendus

Chaque année, plusieurs publications présentent ou mobilisent les principaux résultats technico-économiques des cinq filières ruminants étudiées ici (ovin viande et ovin lait, bovin viande et bovin lait, caprin lait): analyses annuelles, pluri-annuelles ou transfilières, cas-types en bovin lait et ovin lait, etc. Ces références sont aussi mobilisées lors de journées de restitution à l'échelle locale (journée bout de champs, etc.), Massif central ou nationale (journée technique ou conférence au Sommet de l'Elevage, présentation aux 3R, etc.).

En 2017, les références issues du collectif BioRéférences ont permis :

- De sensibiliser ou accompagner plus de 300 agriculteurs en AB ;
- D'accompagner la conversion de près de 400 autres agriculteurs (formations, diagnostics de conversion...);
- De sensibiliser ou former plus de 150 conseillers agricoles ;
- D'informer plus de 230 personnes en formation, et plus de 130 acteurs des filières et des territoires.





BIOVIANDES MASSIF CENTRAL

Tranche 1

- PORTEUR DE PROJET : Pôle Agriculture Biologique Massif central (Pôle Bio MC)
- PARTENARIAT: Coop de France AuRA, le Réseau FRAB AuRA, Cluster Bio, Chambres régionales de Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, Réseau Chambres Auvergne-Rhône-Alpes, FEDER, Bio Bourgogne, InterBio Nouvelle-Aquitaine, Bio 46, APABA, FRAB Nouvelle-Aquitaine, Campus Agronova (ex-EPL de St-Genest-Malifaux), EPL de St-Flour, EPL de Tulle-Naves, ABioDoc-Service de VetAgro Sup, ITAB, IDELE, ISARA, INRA, SICABA, UNEBIO.
- ETAT D'AVANCEMENT : en cours.

 Début du orgint : 18 janvior 2019 Fire

Début du projet : 1er janvier 2018 - Fin : fin automne 2019

• OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Pôle Bio MC, VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont 89 avenue de l'Europe - BP 35 - 63370 LEMPDES Contact : Myriam Vallas / myriamvallas@free.fr



Objectifs

Objectif général : le développement de filières viandes biologiques (ovins et bovins, allaitants mais aussi laitiers) durables à l'échelle Massif central (MC), valorisant les ressources de ce territoire, tout particulièrement l'herbe, et contribuant au développement local.

Objectifs opérationnels liés à l'optimisation aujourd'hui et demain entre offre en viande biologique issue du MC et demande :

- → renforcement de l'approche collaborative à l'échelle Massif central pour le développement concerté des filières viandes :
- → renforcement des capacités des éleveurs à engraisser, en majorité à l'herbe, pour répondre aux demandes du marché de la viande biologique tout en augmentant leurs performances technique, économique et environnementale et leur résilience face aux aléas économiques ou météorologiques ;
- → renforcement des possibilités de débouchés pour les produits biologiques à l'herbe du Massif central.

Ce projet compte deux tranches, chacune avec des objectifs complémentaires :

- La tranche 1 (2018 automne 2019), comptant quatre actions et visant :
 - Au renforcement de la dynamique collective.
 - A la valorisation de l'existant sur la production à l'herbe (connaissances, outils, projets en cours... en AB ou non).
 - A la réalisation de travaux de prospective (ex. : nouveaux débouchés) ou de méthodologie (ex. : sur le "pilotage" de l'adéquation entre offre et demande).
 - A contribuer à lever certains freins déjà identifiés à l'organisation des filières (ex. : difficulté à anticiper les volumes et types de viandes produites).
 - A l'identification (ex. : via des enquêtes) et à la construction (via la concertation) d'actions à fort effet levier à mener en tranche 2 pour poursuivre et amplifier les actions engagées.
- La tranche 2 (fin 2019 mi 2021) devant poursuivre le travail engagé en tranche 1, mettre en place les actions à fort effet levier identifiées en tranche 1 et valoriser les résultats de l'ensemble du projet.





Actions et principaux résultats attendus

ACTION 1: renforcer l'approche collaborative pour le développement des filières viandes bovines et ovines biologiques à l'herbe à l'échelle du Massif central, avec deux sous-actions

- Action 1-a Animer et agir à travers un espace collectif, le GETAB Viandes ;
- Action 1-b Travailler sur la faisabilité et le développement d'outils et/ou démarches collaboratifs en réponse à des freins au développement des filières viandes bovines et ovines biologiques du Massif central.

Les principaux résultats attendus sont :

- Au niveau du fonctionnement de la dynamique collective Massif central (volet organisation d'acteurs) :
- L'élargissement du collectif par l'intégration d'un plus grand nombre d'acteurs dans le GETAB Viandes ;
- L'amélioration de l'articulation entre le GETAB Viandes et les organisations d'acteurs en région et au niveau national dédiées au développement des filières viandes biologiques ;
- La collaboration renforcée au sein du collectif GETAB Viandes via des habitudes de travail partagées et des process, voire des outils communs.

Au niveau du développement concerté des filières viandes biologiques à l'herbe du MC (volet actions collectives) :

- La mise en place d'articulations entre ce projet et les projets en cours aux niveaux régional, Massif central et national sur des thématiques touchant à l'objet de BioViandes Massif central ;
- Le partage et la diffusion renforcés d'expériences et des connaissances ;
- La proposition de méthodes, voire d'outils, pour lever collectivement deux freins déjà identifiés à la structuration des filières viandes biologiques MC : i) le manque d'anticipation sur les volumes et les types de viandes produites, et ii) la faible connaissance sur les prix pratiqués aux échelles MC et régionales à l'achat de viande en sortie d'exploitation ;
- La proposition de pistes pour d'éventuels nouveaux débouchés, par exemple pour le maigre biologique ;
- Le pilotage de la Tranche 1 et la construction des actions à mener en Tranche 2 du projet BioViandes MC.

ACTION 2 : contribuer à lever les freins techniques et économiques pour la production de bovins et ovins biologiques engraissés valorisant au maximum les ressources fourragères à base d'herbe, avec deux sous-actions

- Action 2-a Travailler sur les systèmes d'élevages durables et des itinéraires techniques innovants (ex. : via le projet SALAMIX - INRA) pour la production d'animaux finis en majorité à l'herbe répondant aux besoins du marché biologique ;
- Action 2-b Identifier, capitaliser et diffuser les pratiques des éleveurs en termes de finition majoritairement à l'herbe mobilisables en élevages biologiques sur le Massif central.

Le renforcement des capacités des éleveurs à engraisser à l'herbe, avec des systèmes durables tout en répondant aux besoins du marché, sera atteint via :

- La mise à disposition d'éléments de conseil (ex. : des références à l'échelle des systèmes, connaissances sur certaines pratiques comme le croisement avec des races plus précoces...) mobilisables par l'amont et le développement pour accompagner les agriculteurs aujourd'hui ;
- La mise à disposition d'éléments de prospective, de réflexion pour le développement à moyen et long termes de systèmes plus résilients face aux aléas (climatiques, économiques) ;
- La mise à disposition d'une méthodologie permettant à l'ensemble des acteurs de la filière de travailler à faire coévoluer offre et demande, en s'appuyant sur les ressources du Massif central et de renforcer la résilience de l'ensemble des maillons de la filière ;
- Une amélioration de l'accès aux connaissances et innovations, issues de la recherche mais aussi de l'expertise terrain.

ACTION 3 : travailler au développement des débouchés pour la viande biologique à l'herbe du Massif central, avec trois sous-actions

- Action 3-a Travailler sur la perception par les consommateurs et les distributeurs de la viande biologique produite majoritairement à l'herbe sur le Massif central ;
- Action 3-b Travailler au développement de la vente directe de viandes bovines et ovines biologiques produites majoritairement à l'herbe;
- Action 3-c Travailler au développement des débouchés en circuits longs pour les viandes bovines et ovines biologiques produites majoritairement à l'herbe.

Le renforcement des débouchés se fera, pour cette action, via :

- L'identification de freins à l'acte d'achat et la réalisation puis mise à disposition des acteurs des filières d'éléments d'argumentaire, étayés sur des bases fiables (ex. : résultats de recherche) pour y répondre ;
- L'identification de besoins, freins, manques... à la structuration des filières pour alimenter ou développer des débouchés (ex : manque d'infrastructures d'abattage ou de transformation dédiées à l'AB, manque de liens avec les producteurs, besoins d'échanges d'expériences...) et propositions de pistes d'actions ou d'actions.

Autant que possible, les solutions proposées à l'issue de cette tranche seront réfléchies en intégrant les résultats du projet VALOMAC, le but étant d'appuyer la dynamique issue de ce dernier.

ACTION 4 : pilotage général et communication, avec trois volets

- Action 4-a Animation transversale du projet ;
- Action 4-b Communication
- Action 4-c Suivi administratif et financier.

L'action 4 vise à la bonne réalisation du projet et à communiquer sur ce dernier et ses résultats.





ANIMATION ET COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE A L'ECHELLE DU MASSIF CENTRAL

- PORTEUR DE PROJET : Service Interdépartemental pour l'Animation du Massif central
- PARTENARIAT: l'ensemble des acteurs investis dans la lutte contre le campagnol terrestre sur le Massif central
- ETAT D'AVANCEMENT: en cours. Début du projet: 2016 Fin: 2019 (prolongation envisagée)
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Le SIDAM rédige régulièrement des newsletters informant l'ensemble des acteurs sur les nouvelles informations disponibles sur la thématique de la lutte contre le campagnol terrestre. Ces newsletters sont disponibles sur le site du SIDAM : www.sidam-massifcentral.fr/projets/campagnols



Objectifs

Les pullulations de campagnols se sont intensifiées ces dernières années et se poursuivent dans le Massif central, entraînant des dégâts très importants sur les prairies. Les pertes de fourrages provoquées en quantité et en qualité, ont des répercussions sur la qualité des produits animaux, l'équilibre floristique des prairies, etc. En outre, la perte de fourrages entraine une perte d'autonomie pour l'alimentation des troupeaux et occasionne des surcoûts que les exploitations ne sont pas en mesure de prendre en charge. Les impacts économiques sont majeurs. Ayant des conséquences d'un point de vue économique, agronomique et humain, la lutte contre ce ravageur s'avère cruciale pour limiter sa population de facon durable.

Cette thématique mobilise une grande diversité d'acteurs sur l'ensemble du territoire du Massif central. A travers sa mission d'animation et de coordination de la lutte contre le campagnol terrestre, le SIDAM constitue une interface spécifique entre les acteurs du Massif central. L'ensemble des actions menées permettent :

- → une meilleure efficacité de la lutte :
- → une inscription de la lutte dans la durée ;
 → une amélioration plus rapide des moyens de lutte à travers la réalisation d'expérimentations et le transfert des méthodes probantes;
- → le développement de nouvelles méthodes de lutte en adéquation avec les attentes du terrain permis par des programmes de recherche.



Actions

Cette mission, d'animation et de coordination de la lutte contre le campagnol terrestre assurée par le SIDAM, en lien avec l'ensemble des acteurs investis sur la question du Campagnol terrestre (FDGDON, Chambres d'agriculture...) se décompose en trois grandes actions : coordonner les expérimentations, animer les axes de recherche et accompagner le déploiement du dispositif FMSE.





Principaux résultats attendus

De nombreux travaux ont été conduits ou sont en cours sur le Massif central sur la thématique du campagnol et mobilisent une grande diversité d'acteurs.

Expérimentations:

• de substances actives :

- Des essais conduits en 2016 sur la glace carbonique et le tourteau de ricin ont montré une faible efficacité des produits.
- Des formulations à base de Phosphure de zinc ont été testées sur le Massif central au printemps 2018. Les deux produits testés sont venus compléter la boîte à outils en 2018 (Ratron GL) et 2019 (Ratron GW).

de nouveaux outils :

 En 2017, 2 journées de démonstration à destination des agriculteurs ont été organisées en partenariat avec les CUMA, la DRAAF AURA, le SIDAM, les FDGDON et les Chambres d'agriculture 15, 43, et 63 autour de 4 outils de travail du sol.

de nouvelles organisations de lutte :

- La FDGDON 63 expérimente sur 4 zones expérimentales des stratégies de lutte collective contre le campagnol terrestre et la taupe en prairie.
- Le PNR Aubrac a testé sur plusieurs années des techniques et des modes d'organisation locale sur des zones pilotes.
- La FDGDON 15 expérimente la mise en place de stratégie de lutte mobilisant des méthodes de lutte innovantes, différenciées selon les contextes locaux.
- Un groupe d'agriculteurs de Gelles et Heume-l'Eglise a monté une association pour organiser l'externalisation du piéqeage.
- Une expérimentation de lutte collective sans recours aux méthodes chimiques est en cours sur le territoire de l'impluvium de Volvic avec des résultats encourageants.





Journées de démonstration de matériel de travail du sol et échantillonnage dans le cadre des actions de recherche : illustration de la mobilisation d'une grande diversité d'acteurs à la recherche de solutions concrètes.

Recherche de nouveaux moyens de lutte :

- Les méthodes de lutte actuellement disponibles sont insuffisantes pour maîtriser les populations de campagnol terrestre. Suite aux nombreuses demandes de la Profession agricole, 6 programmes sont actuellement financés par l'Etat, la région AURA et l'Union Européenne :
 - Recherche de nouvelles molécules campagnolicides écocompatibles.
 - Recherche de moyens d'immuno-contraception (vaccin contraceptif).
 - Identification de phéromones permettant l'amélioration de la lutte.
 - Identification des causes du déclin brutal des populations.
 - Modernisation des outils de surveillance des populations de campagnols.
 - Utilisation de données spatiales (projet DDRAUN).
- A ces 6 programmes s'ajoutent 2 programmes complémentaires en cours de recherche de financement :
 - Robotisation de la lutte.
 - Préférences alimentaires du campagnol terrestre et modification de la flore prairiale.





IDEBIO MC

Innover et dynamiser l'environnement de la bio pour un développement durable valorisant la diversité des ressources et territoires du Massif central

- PORTEUR DE PROJET : Pôle Agriculture Biologique Massif central (Pôle Bio MC)
- PARTENARIAT : seul le Pôle Bio MC est concerné ici
- **ETAT D'AVANCEMENT** : en cours.

Début du projet : automne 2018 - Fin : 1er semestre 2021

OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Pôle Bio MC, VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont :

89 avenue de l'Europe - BP 35 - 63370 LEMPDES

Contact: Myriam Vallas / myriamvallas@free.fr



Objectifs

IDEBIO MC (Innover et dynamiser l'environnement de la bio pour un développement durable valorisant la diversité des ressources et territoires du Massif central) a pour objectif général le renforcement d'une agriculture biologique atout pour le développement durable du Massif central, via un environnement de l'AB plus dynamique et plus favorable à l'échelle de ce territoire. Pour ce faire, ce projet vise à la fois :

- → au renforcement aussi bien en volume qu'en efficacité des moyens, en particulier financiers, en faveur de la R&D en AB sur ce territoire ;
- → et au renforcement des dynamiques de collaboration, de coopération autour de l'AB sur le MC.

IDEBIO MC veut atteindre ces objectifs via la mise en œuvre d'un fonds de développement, outil de collecte de fonds privés (mécénat d'entreprise, dons de particuliers), devant à la fois :

- renforcer les moyens financiers en faveur de la R&D en AB sur le MC ;
- → créer de nouvelles dynamiques autour de cette agriculture sur ce territoire.

Ce projet compte donc deux objectifs opérationnels :

- 1. Créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement du fonds de développement.
- 2. Créer de nouvelles dynamiques de coopération à l'échelle MC en lien avec le fonds de développement.



Actions

Ce projet compte deux axes de travail déclinés en thèmes d'actions :

AXE A : créer le cadre et les outils nécessaires au fonctionnement d'un fonds de développement

- Thème A-1 Développer une gouvernance adaptée et ouverte.
- Thème A-2 Se doter des outils de gestion et juridiques nécessaires.
- Thème A-3 Renforcer les capacités de l'équipe salariée du Pôle Bio MC pour le développement de ce fonds.
- **Thème A-4** Travailler à l'articulation entre financements privés issus du fonds de développement et financements publics.
- Thème A-5 Développer des cadres de partenariats entre le Pôle Bio MC et les grands acteurs de la R&D adaptés à l'existence de ce fonds de développement.
- Thème A-6 Développer les outils, supports et actions de communication nécessaires.
- Thème A-7 Développer des supports de collecte.



AXE B: créer de nouvelles dynamiques de coopération à l'échelle Massif central en lien avec le fonds de développement

- Thème B-1 développer une dynamique durable d'acteurs économiques contributeurs au fonds.
- Thème B-2 lancer et tester un réseau de coopération ouverte.

L'objectif ici est de développer un espace de réalisation, complémentaire aux projets de R&D, plus souple, plus réactif, générateur d'innovations, s'inscrivant sur un pas de temps plus long, plus durable que celui des projets de R&D, et plus ouvert au monde de l'entreprise. Ici, il a été fait le choix de travailler sur le thème de l'autonomie, notamment alimentaire, des élevages biologiques du Massif central, avec un focus sur les ressources fourragères cultivées et une approche à l'échelle de l'exploitation mais aussi du territoire. Ce réseau s'appuie sur la dynamique créée par le projet Mélibio.

3

Principaux résultats attendus

AXE A : création du cadre et des outils nécessaires au fonctionnement d'un fonds de développement

- Un fonds de développement en faveur de la R&D en AB sur le Massif central opérationnel ;
- Plus de moyens financiers issus du privé, mobilisables pour des actions de R&D en AB sur le MC ;
- Une complémentarité entre financements publics et financements privés issus de ce fonds en faveur des projets de R&D en AB sur le Massif central;
- · Plus de moyens techniques et de compétences scientifiques mobilisables dans les projets de R&D en AB ;
- L'identification de priorités de R&D pour l'AB sur le Massif central, pour la période 2021-2026 ;
- Une implication facilitée des acteurs territoriaux (Parcs, Communautés de communes...) dans le développement de l'AB sur le Massif central ;
- ...

AXE B : création de nouvelles dynamiques de coopération à l'échelle Massif central en lien avec le fonds de développement :

- Un investissement durable d'entreprises dans le fonds Bio Massif central ;
- La définition et la mise en place en version test d'un réseau de coopération sur l'autonomie alimentaire des élevages biologiques du Massif central, basée sur la valorisation de ressources locales ;
- Un appui au conseil et à l'enseignement sur la question de l'autonomie alimentaire des élevages en AB ;
- Un renforcement des capacités des acteurs membres du réseau à accompagner les agriculteurs dans leur recherche de solutions adaptées localement sur la question de l'autonomie alimentaire ;
- Un développement des ressources (apports de compétences, de moyens...) pour les acteurs travaillant au niveau local à construire des solutions visant à renforcer l'autonomie des élevages biologiques ;
- Une meilleure capitalisation à l'échelle Massif central des initiatives locales ;
- L'identification de besoins en lien avec l'autonomie des élevages biologiques pouvant donner lieu à la création d'activités économiques;
- ...





LIT-EHM

Laboratoire d'Innovations Territoriales Élevage à l'Herbe de Massif

- PORTEUR DE PROJET : INRA
- PARTENARIAT : SIDAM, ARIA, Coop de France, Membres du Cluster Herbe
- ETAT D'AVANCEMENT : phase d'émergence.
 Début du projet : 01/09/2019 Fin : 31/12/2021
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?
 Céline Ottogali, animatrice du LIT EHM
 04 43 76 16 23 / celine.ottogali@inra.fr



Objectifs



L'ambition du LIT EHM (Elevage à l'Herbe de Massif) est de "Faire de l'élevage à l'herbe un levier de performance dans les territoires du Massif central", et ainsi de i) permettre la création de valeur ajoutée, ii) accroitre l'attractivité de nos territoires et iii) assurer la durabilité des élevages et des filières. Le LIT EHM vise à : identifier, faire émerger, accompagner et tester in situ des innovations impliquant directement des utilisateurs finaux.

Il s'appuie sur des **problématiques issues du terrain** dont les **acteurs locaux** s'emparent avec un accompagnement des **acteurs de la R&D**, autorisant une prise de risque favorable à la créativité et à l'émergence de **solutions originales**. L'animation est réalisée par et pour les usagers afin de :

Ces "initiatives pilotes territorialisées" auront pour finalité de déboucher vers des innovations directement utilisables par les usagers finaux, à des fins de développement durable (économique, écologique et social) des territoires herbagers des Massifs.





Actions

Les actions du LIT-EHM dans sa phase d'émergence visent à co-construire le cadre et les principes de fonctionnement du LIT-EHM. Il s'agit de co-développer une méthodologie d'accompagnement et de la tester sur des "initiatives pilotes". Pour ce faire nous contribuerons à promouvoir des initiatives préexistantes, à stimuler l'émergence d'initiatives originales et à accompagner des expérimentations en situations réelles destinées à faire la preuve de la viabilité technique et économique des innovations, ou d'en identifier les limites.



Face aux enjeux et problématiques auxquelles sont confrontés quotidiennement les acteurs locaux, un grand nombre d'entre eux ont développé des solutions techniques ou organisationnelles originales. Pourtant, dans la majorité des cas, ces solutions novatrices restent cantonnées au niveau de celui qui en est le concepteur. Ces innovations ne diffusent souvent pas par manque de moyens ou par l'absence de media pour les porter à connaissance d'un public plus large. La phase d'émergence du LIT-EHM souhaite développer ce média en rendant accessible au plus grand nombre les solutions novatrices imaginées par les acteurs eux-mêmes en réponse à leurs questions ou problématiques.

L'originalité du LIT-EHM se trouve dans l'ambition de faire émerger les initiatives directement des acteurs locaux, pour les accompagner dans la maturation de leur démarche jusqu'à l'expérimentation en situation réelle tout en maîtrisant la prise de risque par un soutien méthodologique. Cela implique la mise à disposition de moyens d'animation importants. Notre hypothèse est qu'en restant au plus près des besoins locaux, nous favoriseront la pénétration et l'acceptation des solutions proposées.

Pour cela, nous mettrons à disposition des acteurs des outils mobilisables dans les étapes ultérieures en matière de diffusion et de capitalisation.

• L'émergence en 4 actions

ACTION 1 : Emergence et structuration du LIT-EHM

- Sous-action 1.1 : Définir le périmètre d'intervention
- Sous-action 1.2 : Mettre en place une méthodologie de fonctionnement.
- Sous-action 1.3 : Assurer la viabilité du dispositif.

ACTION 2 : Animation du LIT EHM

- **Sous-action 2.1 :**Faire connaître le LIT et ses ambitions auprès des populations cibles.
- Sous-action 2.2 : Animer les collectifs territoriaux et identifier les initiatives locales
- Sous-action 2.3 :
 Accompagner les porteurs
 dans la maturation
 de leur initiative.
 Sous-action 2.4 :
- Maintenir et susciter l'intérêt.

ACTION 3 : Accompagnement des initiatives

- **Sous-action 3.1 :**Accompagner l'emergence
 d'expérimentation
 en conditions réelles.
- Sous-action 3.2 :
 Assurer
 un accompagnement
 méthodologique
 des expérimentations.
- **Sous-action 3.3**:
 Favoriser la collaboration entre porteurs d'initiatives.

ACTION 4 : Assurer la diffusion et la capitalisation des expériences

- Sous-action 4.1 : Organiser la diffusion
- **Sous-action 4.2 :** Capitaliser sur les succès et les échecs.
- **Sous-action 4.3 :** Développer une communauté d'acteurs.

3

Principaux résultats attendus

La finalité poursuivie par le LIT-EHM est de contribuer, à travers l'accompagnement d'innovations territorialisées à la valorisation durable des produits et services issus des ressources herbagères et pastorales du Massif central. La stratégie choisie est de favoriser et d'accompagner l'émergence de groupes projets collaboratifs locaux contribuant à une meilleure gestion des ressources et des systèmes d'élevage, l'organisation et la sécurisation des filières, la valorisation de la typicité des produits ou la vitalité des territoires. Le LIT-EHM contribuera à une mise en réseau des acteurs du développement et du territoire, de la recherche, des institutions et des entreprises, en densifiant le maillage territorial et favorisant le transfert, la diffusion et le partage des connaissances et des savoir-faire.

Les résultats majeurs escomptés à l'échelle des filières et des territoires sont de :

- Favoriser le développement de systèmes d'élevage à l'herbe innovants et résilients. Ils devront permettre de répondre à des questions relatives à l'autonomie des exploitations, au pastoralisme, à la réduction des coûts de production ainsi qu'au maintien des services environnementaux tel que le stockage de carbone ou la gestion des paysages et de la biodiversité.
- Accompagner le développement de systèmes de production et donc nécessairement de produits innovants valorisant les spécificités des ressources herbagères de montagne (nutrition-santé, qualité organoleptique, naturalité).
- Renforcer la pérennité des filières par la sécurisation des marchés.





















PRODUCTION DE FOURRAGE SEC : VALORISER LA PROXIMITE PLAINE-MONTAGNE

Filière luzerne

•	PORTEUR DE PROJET : Interprofession du Saint-Nectaire
	PARTENARIAT : Coopérative Limagrain, Pôle fromager AOP Massif central, Végépolys Valley
•	ETAT D'AVANCEMENT : en cours. Fin : juin 2020
•	OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?
	Interprofession du Saint-Nectaire :
	2 route des Fraux, 63610 BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE
	04 73 79 52 57 / louise mion@syndicatstnectaire.com

1

Objectifs

- 1. Création d'une filière de luzerne séchée en plaine à proximité de la zone AOP Saint-Nectaire, mettant en relation des producteurs de lait et de fromage AOP Saint-Nectaire et de céréales de Limagne.
- 2. A partir de cette expérience concrète, étudier sa transférabilité sur d'autres AOP et d'autres territoires du Massif Central.

Ce projet encourage donc à relocaliser une agriculture de polyculture-élevage à l'échelle territoriale intra Massif Central tout en permettant à chacune des filières agricoles impliquées de trouver là le moyen de **répondre aux conséquences des événements environnementaux actuels**: dérèglement climatique, perte de fertilité des sols, production de gaz à effet de serre. Il est donc nécessaire que le projet soit global : qu'il prenne en compte l'ensemble des besoins allant du producteur de fourrage au producteur de lait et de fromage AOP.



Actions

ACTION 1:

- Etude de faisabilité technique, économique et logistique de création d'une filière de production, de séchage et d'approvisionnement de foin de luzerne de la Limagne vers la zone AOP Saint-Nectaire.
 Cette action doit :
 - **Phase 1** Mesurer l'offre et les besoins de luzerne & définir des scénarios de mise en place d'outils techniques pour le projet.
 - Phase 2 Etudier La faisabilité économique des scénarios.
 - **Phase 3** Etudier la mise en place d'un outil de séchage sur un territoire de Limagne (en cours) et le statut juridique de la structure qui va investir.

ACTION 2:

- Etude de la transférabilité du projet sur d'autres territoires AOP du Massif Central et partage des résultats vers d'autres filières d'élevage du territoire du Massif Central :
 - Phase 1 Diffusion des premiers résultats du projet aux autres AOP fromagères du Massif Central (en cours).
 - Phase 2 Evaluation des autres synergies possibles.





Principaux résultats attendus

Eléments de résultats de l'action 1 :

• PHASE 1 :

Producteurs d'AOP Saint-Nectaire :

- Moyenne de 2 200 Tonnes de MS de foin de luzerne achetées/an ;
- 37 producteurs favorables à la contractualisation de leurs achats (résultats enquête mail + étude des contrôles internes de l'AOP) ;
- Les besoins des producteurs de Saint-Nectaire :
 - Foin de luzerne de qualité (minimum 16 % de MAT, optimum à 18 % de MAT).
 - Possibilité de stocker la luzerne en amont de l'exploitation.
 - Disponibilité en foin de luzerne tous les ans (le foin de luzerne peut être un aliment de la ration de base des animaux en hiver et un substitut du fourrage de l'exploitation les années où il y a un manque de production de fourrage).

Producteurs de céréales :

- 46 producteurs ont répondu à l'enquête via l'intranet de la coopérative Limagrain;
- 223 ha de luzerne en place & 275 ha de luzerne qui peuvent être développés (résultats enquête mail via l'intranet de la coopérative Limagrain) :
- Les besoins des producteurs de luzerne :
 - Sécuriser le débouché.
 - Un appui technique sur la production de luzerne.
 - Une organisation collective des travaux de fenaison.
- → Mise en place d'un outil de séchage pour garantir la qualité. Deux solutions ont été identifiées : séchage en bottes ou séchage en vrac.

• PHASE 2 :

- Calculs des coûts de production du fourrage, de l'implantation de la luzerne jusqu'au stockage du fourrage selon les modalités de séchage.
- → Co-investissement dans l'outil de séchage : les producteurs de Saint-Nectaire et de luzerne investissent dans l'outil.
- Contractualisation des ventes.

• PHASE 3 (en cours) :

- Identification du type de séchage selon les territoires ;
- Détermination des investisseurs : les producteurs directement, ou les organisations de producteurs ? ou les deux ? ;
- L'organisation juridique de la structure.

• OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

Le projet se déroule de mars 2018 à juin 2020.

Action 1:

- Fin 2019 Décision sur le choix de l'outil de séchage et le statut juridique.
- 2020 Mise en place de l'outil de séchage.
- 2021 Début de la production de luzerne dans le cadre de la filière.

Rendus:

- Action 1 Poster (réalisé), rapport d'études et journées de diffusion.
- Action 2 Rapport de stage et plaquettes de synthèse.





MELIBIO

ou "Comment valoriser la diversité des espèces, des variétés fourragères et des pratiques culturales en AB pour sécuriser les systèmes d'alimentation des ruminants du Massif central".

- PORTEUR DE PROJET : Pôle Agriculture Biologique Massif central (Pôle Bio MC)
- PARTENARIAT (tranche 3): INRA, AVEM, Chambres d'agriculture du Tarn et de l'Aveyron, ITAB, Arvalis-Institut du Végétal, ABioDoc-Service de VetAgro Sup, Bio Bourgogne, IRSTEA, EPL de la Cazotte, EPL de Tulle-Naves, Campus Agronova (ex-EPL de St-Genest-Malifaux) et EPL de Brioude-Bonnefont.
- **ETAT D'AVANCEMENT**: projet réalisé de 2011 à 2019 (trois tranches) et poursuivi par un réseau de coopération ouverte à partir du 07/03/2019.
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Sur le site Mélibio : melibio.bioetclic.org

Auprès du Pôle Bio MC, VetAgro Sup Campus agronomique de Clermont 89 avenue de l'Europe - BP 35 - 63370 LEMPDES

Contact : Aurélie Belleil / abelleil.polebio@gmail.com



Objectifs

L'enjeu du projet Mélibio était d'accompagner, sur le Massif central (MC), les éleveurs, en priorité en agriculture biologique, dans leur quête d'autonomie et de sécurisation de leurs systèmes fourragers face aux aléas, notamment climatiques. Or, l'autonomie passe très souvent par la mise en culture de fourrages et par une réflexion sur la place de ces cultures au sein du système fourrager.

Ce projet s'est donc appuyé sur la notion d'optimisation écologique du système fourrager. Cette approche est écologique car l'augmentation de la production d'herbe et la résilience du système fourrager sont obtenues par l'introduction de plus de diversité végétale cultivée, complémentaire des ressources naturelles utilisées. Ainsi, prairies temporaires semées en mélange (Prairies à Flore Variée, PFV), ou encore cultures annuelles pâturées ou récoltées en fourrage (Cultures Fourragères Annuelles, CFA) viennent compléter l'offre de fourrage des prairies permanentes et des parcours.

Accompagner cette diversification est un défi pour les chercheurs et les conseillers. En effet, les connaissances existantes sont souvent liées à la simplification et à la standardisation des agrosystèmes, alors que l'AB, ou encore l'élevage à base d'herbe, majeur sur le Massif central, opèrent une diversification pour stabiliser un niveau de production satisfaisant sans recourir aux intrants. Par ailleurs, il convient de mettre en place des solutions/outils visant à renforcer la résilience des systèmes fourragers face au changement climatique. Il devient alors indispensable d'identifier ou de produire les connaissances et les savoir-faire nécessaires à cette diversification, de les diffuser mais aussi de favoriser durablement la co-construction de solutions techniques adaptées localement, en lien étroit avec les producteurs.

Aujourd'hui, le Pôle Bio MC souhaite poursuivre la dynamique engagée autour de ces objectifs dans le projet Mélibio à travers la mise en place d'un **réseau de coopération ouverte**, le **réseau Mélibio**. L'objectif de ce réseau est de développer un espace de réalisation, complémentaire aux projets de R&D, plus souple, plus réactif, générateur d'innovations, s'inscrivant sur un pas de temps plus long, plus durable que celui des projets de R&D, et plus ouvert au monde de l'entreprise. Le réseau Mélibio concernera le thème de l'autonomie, notamment alimentaire, des élevages biologiques du Massif central, avec un focus sur les ressources fourragères cultivées et une approche à l'échelle de l'exploitation mais aussi du territoire.



2

Actions et résultats du projet et du réseau Mélibio

Une journée d'enrichissement et d'échanges, appelée FaSolBio (Fabrique à Solutions Bio), organisée le 7 mars 2019 et qui a réuni plus de 60 personnes issues du conseil, de la recherche, de l'enseignement, ainsi que des étudiants, a permis, d'une part, de présenter les principaux résultats du projet Mélibio et, d'autre part, de lancer le réseau du même nom.

De nombreuses ressources produites dans le cadre du projet Mélibio (2011-2019), ainsi que des ressources issues d'autres projets sur des thématiques liées à l'autonomie des élevages, à l'échelle locale, du Massif central ou nationale, sont disponibles sur le site https://melibio.bioetclic.org/. Celles-ci visent notamment à renforcer le travail en collectif.

Certaines de ses ressources concernent le logiciel Capflor®, outil agroécologique d'aide à la conception de prairies à flore variée qui, à la fin de son développement, permettra de préconiser des mélanges prairiaux adaptés aux conditions pédoclimatiques et aux objectifs de production (fauche, mixte, pâture, précoce, tardif...). Capflor® est construit de façon participative avec des groupes d'éleveurs et des conseillers agricoles (Chambres d'agriculture, CIVAM, GAB...), qui contribuent continuellement à sa validation et à son évolution. En 2019, 13 collectifs d'éleveurs du Massif central et leurs animateurs travaillaient avec Capflor®, représentant environ 1 300 ha de prairies à flore variée implantés.

Des boîtes à outils Méliboîtes sont également accessibles. L'une d'entre elles porte sur les cultures fourragères annuelles. Elle propose des cas concrets à travers une bibliothèque de cas. Une seconde Méliboîte propose des outils et ressources pour l'animation d'ateliers de réflexion sur l'évolution des systèmes fourragers, notamment face aux aléas climatiques : documentation sur l'utilisation du Rami fourrager®, ressources sur l'évolution du climat, jeu-outil sur les leviers de l'autonomie (Lauracle®)... A l'avenir, ce site sera régulièrement enrichi par les travaux du réseau Mélibio.

Animé par le Pôle Bio Massif central, ce réseau est ouvert via une charte de coopération à différents types d'acteurs – conseillers, animateurs de collectifs, chercheurs, formateurs, acteurs territoriaux... – travaillant en AB ou non. Les actions menées, actuellement en cours de construction avec les premiers membres du réseau, viseront à favoriser une démarche d'échange et de co-construction de connaissances et d'outils, impliquant de nombreux acteurs du Massif central, sur la question de l'autonomie des élevages bio. Pour ce faire, des temps d'échanges en présentiel et à distance seront régulièrement proposés. Il pourra s'agir, par exemple, de journées techniques sur des exploitations de lycées agricoles partenaires ou d'agriculteurs, d'ateliers de co-construction organisés en webconférences, de réunions d'échanges d'informations, etc.

Ainsi, les **productions attendues du réseau Mélibio** pourront être de divers types : des **connaissances techniques** afin d'apporter des éléments concrets sur un thème précis, et des **outils/moyens** utilisables directement par les conseillers pour l'animation de groupes de producteurs. Elles permettront :

- Un appui au conseil et à l'enseignement sur la question de l'autonomie alimentaire des élevages en AB ;
- Un renforcement des capacités des acteurs membres du réseau à accompagner les agriculteurs dans leur recherche de solutions adaptées localement sur la question de l'autonomie alimentaire ;
- Un développement des ressources (apports de compétences, de moyens...) pour les acteurs travaillant au niveau local à construire des solutions visant à renforcer l'autonomie des élevages biologiques ;
- Une meilleure capitalisation à l'échelle Massif central des initiatives locales ;
- Une identification de besoins en lien avec l'autonomie des élevages biologiques pouvant donner lieu à la création d'activités économiques ;

- ...

Ces connaissances et outils permettront d'enrichir la réflexion à différentes échelles : Massif central, régionale, départementale, locale. L'un des enjeux sera aussi de développer un réseau durable et pérenne, permettant la co-construction de solutions pour aujourd'hui et pour demain.





MOH2: Milieux Ouverts Herbacés 2

Accompagner les territoires dans un développement basé sur la valorisation de la diversité des ressources naturelles offertes par les milieux ouverts herbacés (prairies permanentes et surfaces pastorales de pelouses, landes, parcours, pré-bois) et des compétences et savoirs des agriculteurs, dans le cadre d'un programme coordonné à l'échelle du Massif central.

- COORDINATEUR: Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC)
- PORTEURS DE PROJET: PNR du Haut-Languedoc, PNR de l'Aubrac, PNR du Morvan, Département du Lot, CBN Massif central, SCOPELA, Montpellier SupAgro -Institut de Florac, CEN Midi-Pyrénées, CEN Rhône-Alpes, CEN Auvergne
- PARTENARIAT: Chambres d'agriculture, Geyser, PNR du Pilat, PNR des Causses du Quercy,
 PNR des Monts d'Ardèche, Adear, CIVAM, lycées agricoles, Saint-Flour Communauté, etc.
- ETAT D'AVANCEMENT : projets réalisés ou en cours de réalisation sur la période 2016-2021
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?
 www.paturagesdumassifcentral.fr

Contact: marie.bonnevialle@parcs-massif-central.com



Parcs naturels



Objectifs

Les partenaires du programme MOH2 souhaitent non seulement préserver la biodiversité des milieux ouverts herbacés mais également aider les acteurs des territoires à faire de cette diversité un véritable atout économique pour l'agriculture et le développement du Massif central.

Les actions mises en œuvre ont pour ambition de :

- → mobiliser, mutualiser et diffuser les savoirs (scientifiques et paysans) et pratiques qui permettent de maintenir et de valoriser la diversité des milieux ouverts herbacés sur les différents territoires du Massif central :
- → favoriser le développement de démarches et d'outils d'accompagnement éco-pastoral intégrateurs des besoins des agriculteurs et de leur vécu, favorisant l'autonomie décisionnelle de chacun et la création de dynamiques collectives d'échanges et d'innovation ;
- démontrer et faire adhérer les acteurs (agriculteurs, élus professionnels et territoriaux, etc.) quant à la valeur économique de tous les milieux ouverts herbacés (complémentarité entre eux mais aussi avec les autres supports de productions contribuant à l'autonomie fourragère), et inspirer à l'échelle des territoires, des pratiques d'utilisation des ressources herbagères et pastorales permettant d'optimiser rentabilité (efficience) économique, préservation de la biodiversité et qualité des produits;
- convaincre de l'importance des pâturages (et de leur biodiversité) dans le développement économique du Massif central.

Le programme MOH2 s'inscrit dans le cadre de la politique Massif central et des objectifs de la Convention de massif et le Programme opérationnel Massif central, relatifs à la préservation et la valorisation des ressources naturelles du Massif central. Il est soutenu financièrement principalement par :



















2

Exemples d'actions mises en œuvre











- Accompagnement de cinq établissements d'enseignement technique agricole du Massif central, dans la mise en œuvre de dispositifs locaux de formationdéveloppement innovants (en particulier sur le plan pédagogique), centrés sur la promotion de la gestion productive et durable des milieux ouverts herbacés.
- Réalisation de diagnostics d'exploitations agricoles permettant une analyse de la diversité des surfaces herbagères en lien avec les besoins alimentaires du troupeau et les pratiques d'élevage.
 - Conseils individuels pour aider les éleveurs à développer une gestion adaptative de leur système agropastoral;
 - Animation de journées de restitution collective sur les aspects techniques de la conduite des troupeaux et de la fauche pour valoriser les végétations naturelles dans l'élevage et les territoires ;
 - Production d'un livret technique pour diffuser les savoirs et les expériences.
- Développement d'un accompagnement technique éco-pastoral innovant pour la reconquête et le maintien d'un bon état agroécologique des milieux ouverts herbacés. Construit avec les éleveurs et testé sur 17 sites, cet accompagnement permet de déployer des systèmes de productions plus autonomes et économes, qui s'appuient sur la valorisation des ressources de l'exploitation et de celles d'associations foncières pastorales, tout en garantissant la maîtrise de l'embroussaillement, le renouvellement de la ressource et la préservation d'une mosaïque de milieux riches en biodiversité.
- Productions de fiches et d'outils techniques sur les ressources ligneuses, les refus au pâturage, les liens entre les pratiques et la végétation, etc. (cf. www.paturajuste.fr). Organisation de journées de formation nationales entre éleveurs et entre techniciens. Etude des interactions réciproques entre conditions socio-économiques et techniques de valorisation de végétations naturelles diversifiées (enquêtes réalisées sur 9 fermes d'Ardèche, du Lot et du Pilat).
- Création de deux outils d'autodiagnostic pour comprendre la biodiversité dans un parcellaire agricole : un guide terrain et une application en ligne sur les prairies à flore diversifiée d'Auvergne. Accompagnement d'éleveurs dans la valorisation et la préservation de la biodiversité liée au terroir AOP St-Nectaire. En partenariat avec le CIVAM Limousin, mise en place d'un réseau de fermes résilientes aux changements et aléas climatiques, accompagnement des éleveurs dans la compréhension des dynamiques prairiales et du maintien de la biodiversité. Sensibilisation du grand public aux savoir-faire agricoles.



Principaux résultats attendus

- Des connaissances sur la diversité et les potentiels écologiques et agronomiques des MOH, des références techniques sur la gestion de ces milieux et des références socio-économiques d'exploitations agricoles valorisant la diversité des végétations locales ;
- Le développement de dynamiques locales d'échanges entre éleveurs et techniciens pour capitaliser, valoriser et transférer les savoirs et les expériences ;
- Un réseau d'échanges et de partage d'expériences à l'échelle du Massif central constitué d'écologues, de conseillers agricoles, d'animateurs territoriaux, etc.
- Des outils de communication pour diffuser les initiatives et les savoirs locaux, et sensibiliser le grand public ;
- Une reconnaissance de l'importance des MOH et de leur biodiversité dans le cadre du Cluster herbe et de la politique Massif central.





MONT LAIT

Marque des producteurs de lait du Massif central

- PORTEUR DE PROJET : Association des Producteurs de Lait de Montagne
- PARTENARIAT : Terra Lacta, Société Fromagère du Livradois
- ETAT D'AVANCEMENT : finalisé. La marque Mont Lait est aujourd'hui portée par l'APLM.
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Contact APLM

Siège administratif : Carrefour de l'agriculture - 12026 RODEZ Cedex 9 05 65 73 77 91 / contact@montlait.fr



Objectifs

Pérenniser l'élevage laitier et les outils de transformation en zone de montagne en captant de la valeur ajoutée grâce à l'appellation "produit de montagne".

2

Actions

- **2010 :** création de l'Association des Producteurs de Lait de Montagne regroupant des élevages laitiers de 7 départements du Massif central : Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Lozère, Puy-de-Dôme. L'APLM dépose alors à l'INPI la marque Mont Lait dont elle est propriétaire.
- 2013 : sortie de la première brique de lait ½ écrémé UHT sous la marque Mont Lait, vendue en GMS, et produite par la Société Laitière des Volcans d'Auvergne (SLVA), basée à Saint-Genès-Champanelle (63). Pour chaque litre de lait vendu, 10 centimes reviennent à l'APLM qui en reverse 3 à la SLVA en compensation des surcoûts de collecte en zone de montagne. Après financement des charges de fonctionnement de l'APLM et des frais de promotion de la marque Mont Lait, les adhérents touchent annuellement des dividendes calculés en fonction de leur capital d'adhésion à l'association.
- **2018-2019 :** un travail est engagé visant à caractériser le lait de montagne. L'objectif étant de se différencier davantage dans un contexte devenu concurrentiel. Ce travail est réalisé avec l'INRA. Un cahier des charges a été défini. L'APLM laisse 3 ans à ses adhérents pour se mettre en conformité.
- **2018 :** sortie d'un fromage à raclette Mont Lait fabriqué par la Société Fromagère du Livradois basée à Fournols (63).
- **2018-2019 :** restructuration du réseau d'adhérents avec l'objectif de créer un réseau local pour l'animation de terrain et comme relais du conseil d'administration.
- **2018 :** sortie d'un fromage à raclette Mont Lait fabriqué par la Société Fromagère du Livradois basée à Fournols (63) ainsi que du lait UHT ½ écrémé en bouteille.
- **Juin 2019 :** mise en marché d'un nouveau produit, un beurre de baratte au lait de montagne fabriqué à Auzances (23) par la Laiterie des Montagnes d'Auzances, filiale de Terra Lacta.





Principaux résultats attendus

1. Développement du volume de lait brique :



En 2019, l'APLM rassemble 440 exploitations adhérentes produisant 143 millions de litres. 5 % du volume des adhérents est valorisé sous la marque Mont Lait.

Objectifs:

- valoriser 18 millions de litres à l'horizon 2020.
- diversifier les unités de transformation afin de couvrir le territoire de l'APLM.

2. Une gamme de produits élargie :

- Lait de montagne ½ écrémé UHT en brique et bouteille
- Raclette au lait de montagne
- Beurre de baratte au lait de montagne

A chaque nouveau produit, un nouveau partenariat est conclu avec une entreprise locale du Massif Central.

3. Une mobilisation des producteurs :

Inciter les producteurs à être :

- Des acteurs commerciaux : être en capacité de démarcher des magasins, de faire des animations
- Des moteurs de promotion de la marque : organiser tout type d'actions de communication, être présents sur les réseaux sociaux, etc.





PASTOVERGNE

Soutien au pastoralisme auvergnat

• PORTEUR DE PROJET : Auvergne Estives

• ETAT D'AVANCEMENT : en cours. Début du projet : Janvier 2018 - Fin : Décembre 2020.

OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Contact : Cindy Merlot

04 71 78 49 21 / 06 77 06 27 57 / auvergne-estives@cantal.chambagri.fr



Objectifs

Le projet PASTOVERGNE englobe l'ensemble de l'activité d'Auvergne Estives. Ses objectifs sont multiples :

- → fédérer les acteurs du pastoralisme auvergnat (estives collectives, Conseils départementaux, PNR, Conseil régional, Communautés de communes, services techniques...), du Massif central (Partenaires techniques et financiers) et de la région AURA (Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes) et d'endosser le rôle d'interlocuteur du pastoralisme auvergnat ;
- → représenter les enjeux pastoraux auprès des décideurs politiques et du grand public ;
- → accompagner sur le volet technique les différents acteurs (et futurs acteurs) de terrain (gestionnaires d'estive collective, éleveurs en collectif, bergers...);
- → accompagner la structuration et le développement du pastoralisme en Auvergne (création de PPT, AFP, GP...);
- dynamiser les réflexions liées aux enjeux pastoraux (sanitaire, multiusage, préservation des ressources naturelles, changement climatique...).



Actions

AXE 1 : Soutiens aux éleveurs, aux communes de montagne, aux propriétaires fonciers et aux bergers

- Action 1.1 Soutien à l'emploi et à la saisonnalité.
- Action 1.2 Contribution au développement de la formation dans le domaine pastoral.
- Action 1.3 Accompagnement des territoires pastoraux, collectivités locales, éleveurs ou autres opérateurs dans l'émergence et la mise en œuvre des politiques pastorales.
- Action 1.4 Assurer la prise en compte des enjeux pastoraux dans les politiques territoriales, alimenter les travaux du Réseau Rural National.

AXE 2 : Appuis aux "collectifs" pour la montagne

• Action 2.1 Emergence et accompagnement des structures collectives (GP, AFP, SICA et autres formes collectives).

AXE 3 : Communication et développement des relations de la montagne avec les populations urbaines

- Action 3.1 Valorisation des espaces pastoraux auprès du grand public.
- Action 3.2 Construire la visibilité des espaces pastoraux régionaux et du réseau pastoral AURA.

AXE 4 : Intégration des enjeux liés au changement climatique en estive

• Action 4.1 Participation aux réflexions et aux programmes d'action en lien avec le changement climatique.

AXE 5 : Structuration des acteurs pastoraux, aux échelles : région AURA et du Massif central

- Action 5.1 Animation du réseau pastoral.
- Action 5.2 Capitalisation et partage des travaux du Réseau Pastoral Auvergne-Rhône-Alpes et des acteurs pastoraux du Massif central.





Principaux résultats attendus

AXE 1:

- Bourse d'emploi : travail de concertation sur la mise en place d'une interface (site internet) mutualisée à l'échelle régionale, de mise en contact des bergers en recherche d'emploi et des employeurs potentiels.
- Accueil téléphonique des recherches d'emploi de bergers et redirection vers des estives en recherche de salarié.
- Accompagnement juridique et social des estives collectives sur le volet de l'embauche : formation collective en partenariat avec AgriEmploi.
- Prospection auprès des organismes de formation auvergnats.
- Prospection et rencontres des acteurs territoriaux investis sur la question du pastoralisme. Mise en place de partenariats, mise en cohérence des différents programmes d'actions, définition des politiques pastorales...
- Suivi des évolutions de la mesure "Soutien aux estives collectives" du Pacte Cantal.
- Diffusion des dispositifs d'accompagnement existants sur l'Auvergne. Mobilisation de nouvelles mesures. Travail en concertation avec le Conseil Régional pour la mise en place de la nouvelle politique pastorale régionale.
- Participation au Cluster Herbe et représentation des enjeux pastoraux. Présentation de l'étude de faisabilité en cours sur le projet d'Enquête Pastorale à l'échelle du Massif Central, animée par Auvergne Estives.
- Participation aux réflexions conduites par le PNR des Volcans d'Auvergne concernant la mise en place d'un Contrat Vert et Bleu à l'échelle de leur territoire, prise en compte des enjeux pastoraux.
- Participation aux rencontres de l'Association Française de Pastoralisme.

AXE 2:

- Mobilisation des mesures "Soutien au pastoralisme" (Pacte Cantal), "Aménagement Pastoraux" (CD15), "Soutien aux estives collectives" (Saint-Flour Communauté) : environ 15 dossiers depuis 2017.
- Accompagnement des estives collectives en fonctionnement et en émergence.
- Organisation de journées d'information (partenariat PNRVA et CA63): sensibilisation au pastoralisme pour le grand public, rencontre entre estives collectives, formation chiens de protection, gestion de l'eau en estive, formation DUER...

AXE 3:

- Rédaction d'articles publiés dans la presse agricole : communication concernant les projets d'Auvergne Estives, leurs évolutions, les enjeux du pastoralisme...
- Création d'une lettre d'information Auvergne Estives. Création et animation de la Page Facebook d'Auvergne Estives.
- Participation au groupe de rédaction du Petit Pasto: journal à destination des enfants de la région AURA.

AXE 4:

- Au sein du Réseau Pastoral AURA : Recensement des projets liant changement climatique et surfaces pastorales et animation du groupe de travail "Changement climatique".
- Participation à la création du projet ClimPasto, en partenariat avec la CRA Occitanie, la CDA 07, le PN Cévennes, le COPAGE. Sollicitation du programme AP3C.

AXE 5

- Participation au Réseau Pastoral AURA, rédaction de demande de financement commune au réseau.
- Echanges et sollicitation des partenaires politiques et financiers (Conseil Régional, Commissariat de Massif).
- Echanges d'expérience avec les services pastoraux rhônalpins.
- Travail à l'échelle du Massif central : portage de l'étude de faisabilité Enquête Pastorale à l'échelle du Massif central : constitution du comité technique, mobilisation du SIDAM, réalisation d'enquêtestest, présentation en comité de Massif, réalisation de documents de communication...





PORC ORIGINE MONTAGNE

Développement d'une filière porcine et charcuteries de montagne dans le Massif central (phase 2)

ASSOCIATION PORC MONTAGNE

- PORTEUR DE PROJET : Association Porc Montagne
- PARTENARIAT: APO, CAPP, CIRHYO, France Salaison, Groupe ALTITUDE, LC salaisons en Ardèche, Ets Gesler, SPM, TRADIVAL, FRANVIAL - VALTEC SO, CV Plainemaison, interprofessions régionales porcines de montagne
- ETAT D'AVANCEMENT : en cours (phase 2). Début du projet : 2015
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?
 www.charte-origine-montagne.com



Objectifs

Le programme vise à accompagner le collectif d'entreprises de la filière porcine du Massif central (éleveurs, abatteurs-découpeurs, transformateurs) dans la mise en œuvre opérationnelle de la Charte des entreprises des filières porcines de montagne. La démarche fédère les différents partenaires autour de plusieurs axes :

- → autour d'une identité commune Montagne (une marque collective "Origine Montagne") ;
- → stratégie commerciale (un contenu qualitatif destiné aux marchés des prémiums) ;
- → partenariat économique entre les acteurs (un accord qualité qui fixe la juste répartition de la valeur ajoutée entre les différents maillons de la filière, et particulièrement en direction des éleveurs).



Actions

Le projet consiste dans l'accompagnement du développement de cette démarche au travers de 3 axes principaux d'intervention :

- Animation, structuration, développement de la démarche interprofessionnelle, dont l'extension du nombre d'entreprises partenaires et des volumes.
- Gestion des risques sanitaires, mise en place et pérennisation des exigences qualitatives dans les entreprises.
- Promotion de la marque "Origine Montagne" durant sa phase d'émergence en vue de constituer un socle commercial à même d'assurer à terme un autofinancement de sa politique de promotion par les opérateurs de la filière.







Principaux résultats attendus

Engagée en 2015, après une période de tests, l'action de mise en place et de développement de la démarche "Origine Montagne" s'est traduite à mi-2019 par :

- → Un engagement important des opérateurs : 120 éleveurs de porcs, 4 des principaux abattoirs de porcins du Massif central, 10 entreprises de transformation ou conditionnement.
- → Un chiffre d'affaires annuel cumulé de près de 4 millions d'euros, contre 2 millions en 2014.
- → Un retour de valeur ajoutée vers les éleveurs et les abatteurs-découpeurs habilités.

Progression du chiffre d'affaire des produits "Origine Montagne"



Retour de valeur ajoutée vers les éleveurs

ANNÉE	2014	2015	2016	2017	2018
Montant de la plus-value totale éleveurs adhérents	70 000 €	120 000 €	170 000 €	155 000 €	175 000 €
TOTAL PLUS-VALUE (éleveurs + abatteurs)	105 000 €	180 000 €	250 000 €	231 000 €	262 000 €

Plus-value moyenne pas éleveur engagé

ANNÉE	2016	2017	2018
Montant de la plus-value / site d'élevage adhérents	1 450 €	1 500 €	1 800 €







LE PAYSAGE CHIMIQUE DES PRAIRIES DU MASSIF CENTRAL

- PORTEUR DE PROJET : Agnès Cornu, UMRH, INRA-VetAgroSup
- PARTENARIAT : UREP, INRA-VetAgroSup
- **ETAT D'AVANCEMENT**: en cours de démarrage (phase recrutement d'un post-doc). **Début du projet**: 01/10/2019 - Fin: 30/09/2022
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ?

Contact: agnes.cornu@inra.fr



Objectifs

Les prairies constituent un élément fort de différenciation des produits des herbivores du Massif central et contribuent à la valeur touristique et environnementale de la région. Elles sont à l'origine de services écosystémiques : elles fournissent la principale ressource alimentaire des élevages d'herbivores, participent au maintien de la biodiversité végétale et animale, notamment des insectes pollinisateurs, participent au piégeage du carbone etc. Pour encourager les éleveurs à conserver ou retrouver des pratiques basées sur l'herbe, il serait utile de disposer de méthodes multicritères de diagnostic et d'évaluation du fonctionnement des prairies.

Ce projet propose de capter les informations émises par les organismes vivants des prairies, sous forme de Composés Organiques Volatils (COVs) pour y rechercher des indicateurs des principales fonctions biologiques qui s'y déroulent et ainsi comprendre les besoins des prairies et les services qu'elles offrent.



Actions

1. MISE AU POINT MÉTHODOLOGIQUE :

- 1.1. Mise en place et optimisation d'une nouvelle méthode de mesure du paysage chimique par pièges tubulaires (*Tubular Trap*, TT). Choix du type de piège, comparaison avec la méthode SPME utilisée dans les travaux antérieurs. Etude de la zone de captage des pièges (footprint) et représentativité du dispositif sur le terrain.
- 1.2. Test de faisabilité et mise au point de méthodes simplifiées pour mesurer de nouvelles variables biologiques des prairies : infestation par les tiques, les larves de nématodes, autres insectes que les hyménoptères, réponse au stress hydrique, comportement alimentaire et bienêtre des animaux, activité biologique du sol.

2. SUIVI TEMPOREL:

 Mesure de l'évolution au cours de la saison de l'état fonctionnel de quatre grands types de prairies définis selon leur mode de gestion (fertilisation et fauche, fauche sans fertilisation, pâturage intensif et pâturage extensif). Recherche de spécificités des profils COVs liées au statut nutritionnel et au statut hydrique des plantes.



3. DÉTECTION DES (DIS-) SERVICES ECOSYSTÉMIQUES DANS DES PRAIRIES TYPÉES AOP :

• Pour une vingtaine de prairies, si possible 4 fois au cours de la saison, mesure du paysage chimique, de la composition botanique, évaluation du stade des plantes, de la valeur fourragère, de la valeur antioxydante, comptage des insectes pollinisateurs, autres insectes, analyse des métabolites secondaires végétaux et pour les prairies pâturées, observation du comportement alimentaire des animaux, évaluation de leur bien-être, éléments de qualité du lait. Compilation d'une base de données de paysages chimiques et mesures biologiques réalisées sur les prairies, et d'une base bibliographique "sémiochimique" des COVs émis par les organismes vivants et de leur signification, ainsi que des COVs apparaissant dans l'atmosphère par des réactions photochimiques. Analyse statistique des données pour mettre en évidence des indicateurs chimiques de services écosystémiques et d'état de fonctionnement.

3

Principaux résultats attendus

- Mise en évidence d'indicateurs représentatifs des grandes catégories de services écosystémiques, en particulier la fourniture d'aliments pour les herbivores, la biodiversité végétale, la diversité des insectes, notamment les pollinisateurs, ainsi que la séquestration du carbone.
- Ces indicateurs pourraient être utilisés pour une évaluation multicritères des performances environnementales des prairies, stable dans le temps et d'une région à l'autre, rapide et économique par rapport à la méthode actuelle qui nécessite le déplacement d'experts de différentes disciplines et qui est difficilement applicable à grande échelle.
- La recherche d'indicateurs de services écosystémiques dans le paysage chimique est scientifiquement très innovante et placerait le Massif central en position pionnière si cet outil se développait. Si des indicateurs robustes sont mis au jour, le paysage chimique pourra devenir un outil simple de diagnostic et d'évaluation multicritères de l'état de fonctionnement des prairies et des services écosystémiques qu'elles apportent.
- Cet outil pourra être utilisé par les conseillers agricoles pour conforter dans leur choix les agriculteurs désireux de mettre en œuvre des modes de gestion vertueux. Il pourrait également être utilisé pour le suivi des exploitations souhaitant produire sous un label en lien avec l'environnement (ex : bee-friendly).
- Les mesures biologiques envisagées en lien avec les services écosystémiques, au premier rang desquels la biodiversité de la flore et de la faune, sont le prolongement de celles effectuées dans les projets antérieurs ATOUS et AEOLE qui ont conduit à l'élaboration de la Typologie des Prairies du MC. Elles permettront d'assurer un suivi et une validation de ces travaux.







PROBA

Produire des bovins allaitants répondant aux attentes des abatteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes

- PORTEUR DE PROJET : Valérie Monteils (UMR Herbivores-VetAgro Sup) / Brigitte Picard (UMR Herbivores-Inra)
- PARTENARIAT: Association régionale des industries agroalimentaires
 Auvergne Rhône-Alpes (P de Francesco), Chambre régionale d'agriculture (JF Ponsot),
 Coop de France (J Bosch), abatteurs de la région (Altitude, Sicaba, Sicagieb, Sicarev,
 Socopa, Puigrenier, Tropal viande)
- ETAT D'AVANCEMENT : en cours depuis 2019.
- OÙ RETROUVER L'INFORMATION ? Informations complémentaires auprès de :

Valérie Monteils / valerie.monteils@vetagro-sup.fr Brigitte Picard / brigitte.picard@inra.fr



Objectifs

Le projet proposé a pour but :

- → de valider les relations établies à partir de données expérimentales entre les pratiques d'élevage en période d'engraissement et les propriétés des carcasses et des viandes de jeunes bovins ;
- → de mettre en relation les pratiques d'élevage appliquées tout au long de la vie des bovins allaitants (jeunes bovins, génisses et vaches de réforme) avec les propriétés des carcasses et de la viande produites afin d'identifier les leviers d'action possibles. Des itinéraires techniques de production seront élaborés pour un pilotage plus fin de la production afin de permettre aux éleveurs de mieux répondre aux attentes des abatteurs de la région et de s'adapter plus rapidement à l'évolution de leurs attentes. De nouvelles relations dans le continuum "pratiques d'élevage qualité de la viande" seront considérées par la prise en considération de l'ensemble de la vie de l'animal, et plus seulement de la période d'engraissement. Les relations entre les pratiques d'élevage et les propriétés des carcasses et des viandes seront établies pour chaque catégorie d'animaux (jeunes bovins, génisses et vaches de réforme) ;
- → de diffuser auprès des éleveurs et des conseillers en élevage les résultats afin qu'ils soient utilisés comme outil de pilotage de la production.



Actions

ACTION 1:

- Recueil préalable des données existantes sur les carcasses et certaines conditions de production auprès des industriels partenaires des actions d'engraissement financées en région (Plan engraissement).
- Validation de certaines relations déjà établies à partir de données expérimentales pour les jeunes bovins.



ACTION 2:

- Sélection d'élevages (n=60) à partir de la base de données établie en tâche 1 avec de la variabilité sur des critères pré-identifiés comme étant fortement impactants sur les propriétés des carcasses et des viandes : fourrage principal, durée d'engraissement, catégorie d'animaux, dans le but d'une étude approfondie en action 3.
- Recueil des pratiques d'élevage mises en œuvre tout au long de la vie de l'animal par le biais d'enquêtes en élevage.
- Reconstitution des itinéraires de production pour chaque élevage en fonction de la catégorie d'animaux.

ACTION 3:

- Caractérisation fine en abattoirs des propriétés des carcasses produites par les 60 élevages enquêtés (retenus dans l'action 2).
- Prélèvement d'échantillons de muscles (muscle *Longissimus thoracis* : noix d'entrecôte) sur chaque carcasse (20 carcasses par élevage).
- Caractérisation des propriétés de la viande issue des carcasses par une analyse sensorielle par un jury de dégustation entraîné, complétée par une mesure mécanique de la dureté par la force de cisaillement.

ACTION 4:

- Mise en relation des données de pratiques d'élevage (données prises individuellement, combinées et itinéraires complets) avec :
 - 1. Les propriétés des carcasses.
 - 2. La qualité de la viande.
 - **3.** Les données des carcasses et des viandes prises conjointement, afin d'aboutir à des recommandations de pilotage de la production.

Ces mises en relation se feront par le biais de différents outils statistiques tels que les équations de prédiction ou des arbres de décision.

ACTION 5:

• Réalisation de fiches techniques en collaboration avec des conseillers d'élevage dans le but d'une diffusion à grande échelle des résultats.



Principaux résultats attendus

Le projet permettra d'identifier les pratiques d'élevage et les itinéraires de production les plus favorables aux propriétés des carcasses et de la viande de façon conjointe, et ce pour chaque catégorie d'animaux étudiés (jeunes bovins, génisses et vaches de réforme). Des recommandations à destination des éleveurs et des conseillers en élevage, seront synthétisées sous forme de fiches techniques réalisées en collaboration avec les partenaires amont du projet (chambre d'agriculture, Coop de France). Elles permettront le développement de l'engraissement des bovins sur le territoire en levant les freins techniques. Les résultats obtenus sur la race Charolaise seront confrontés ensuite à ceux de la race Limousine pour tester leur généricité.

Ce projet sera complété dans un second temps par un autre projet qui se focalisera sur les animaux issus de croisement de races, dont le croisement entre Salers et Charolaise, et entre Limousine et Charolaise.





VALOMAC

Un modèle économique pour la valorisation des produits du Massif central

- **PORTEUR DE PROJET : SIDAM**
- PARTENARIAT : Chambres d'agriculture de l'Allier, de la Corrèze, du Cantal et de la Lozère, ARIA ARA et Coop de France ARA
- PRESTATAIRES: ADIV, Appuy Créateur, Phénixia et La Machine
- ETAT D'AVANCEMENT : réalisé du 01/09/2016 au 31/07/2018 (continue aujourd'hui via l'Association VALOMAC)
- **OÙ RETROUVER L'INFORMATION?**

Site internet du SIDAM:

www.sidam-massifcentral.fr/projets/filieres/developpement/valomac



Objectifs

Le projet doit permettre de créer un modèle économique identifié au Massif central qui s'attache à valoriser nos systèmes herbagers tout en assurant la répartition de la valeur ajoutée. Les phases de travail sont les suivantes :

Permettre la reconnaissance des qualités et aménités des produits



Garantir la création de valeur ajoutée équitablement répartie



en adéquation avec les attentes consommateur

Actions

ACTION 1.1. : Attentes des consommateurs

- Analyse des tendances de consommation Test des atouts du Massif central en Focus groupe

ACTION 2.1. : Création du concept

- Benchmark de démarches comparables
- Stratégie de valorisation
 - (produits, marchés, circuits de distribution)

ACTION 1.2.: Définition des atouts

- Revue des connaissances scientifiques
- Identification des atouts

ACTION 3.1. : Positionnement produit

- Etude de marché exploratoire
- Enquête des acteurs clés de l'aval des filières viande

ACTION 2.2.: Définition du modèle de gestion

Choix des organes de gestion, du modèle économique, de la structure porteuse...

ACTION 3.2.: Cahier des charges

- Caractéristiques produits
- Engagements des parties

ACTION 3.3. : Process

Projections opérationnelles des choix sur la chaîne de valeur

ACTION 2.3.: Intérêt économique

- Etat des lieux de la valorisation actuelle
- Définition du coût du modèle
- Bénéfices potentiels

ACTION 1.3. : Création de l'identité Massif central

- Définition du nom et de la charte graphique
- Compatibilité et démarches juridiques
- Plan d'action pour la communication





Principaux résultats attendus

LES POINTS D'APPUI DÉGAGÉS :

- Une localisation géographique floue, mais :
 - Un territoire à dominante herbagère reconnue scientifiquement.
 - Des atouts sociétaux et environnementaux à faire valoir.

Un modèle agricole de confiance :

- Des exploitations à taille humaine respectueuses de leur territoire.
- Une démarche collective garante de l'équité au sein de la filière.

Des exploitations basées sur l'herbe et le pâturage :

- Un impact fort sur la qualité et le goût des produits (tendreté, couleur, saveurs).
- Des qualités nutritionnelles importantes pour la santé humaine (oméga 3, AGPI...).

LE SCÉNARIO STRATÉGIQUE RETENU :

- Un label solidaire et responsable sélectionnant des produits "bons, vrais/naturels" :
 - Issus et transformés dans le Massif central (une origine à revendiquer).
 - Nourris essentiellement à l'herbe, dans des élevages à taille humaine.
 - Présentant des caractéristiques organoleptiques égales ou supérieures.
 - Apportant des bénéfices "santé" prouvés scientifiquement.
 - Garantissant aux éleveurs et aux transformateurs un prix minimum garanti.
 - Garantissant aux consommateurs un surcoût "solidaire et responsable" acceptable.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE CONSTRUIT :

- Un positionnement marketing innovant :
 - Fournir les marchés de la GMS avec de la viande hachée basse pression et du PAD paré.
 - Développer les marchés de la RHD pour faciliter l'équilibre matière et le développement de la
 - Viser le marché du Web en plein essor et important pour le développement de l'image de la marque.
- Une structure porteuse indépendante et transparente :
 - Créer une association loi 1901 à but non lucratif.
 - Mettre en place une gouvernance collective et paritaire entre amont et aval.
 - Assurer la transparence des comptes, yc en cas de "bénéfices" à réinvestir.
 - Structurer la filière et gérer le fonctionnement et le développement de la marque en commun.

Un cahier des charges amont et aval :

- Périmètre géographique : Massif central.
- Exploitations adhérentes à la CBPE, ayant plus de 75 % d'herbe et moins de 100 vaches par
- Des systèmes en race allaitante, avec pâturage obligatoire et une alimentation non OGM.
- Des animaux de conformation E, U ou R et un état d'engraissement entre 2 et 4.
- Une viande de qualité avec une maturation ≥ 10 jours et pH < 5,8.
- Une juste rémunération de chaque acteur de la filière

LA PROPOSITION MARKETING DÉFINIE :

- Axe retenu : "authentiquement moderne" :
 - Rendre moderne et actuelle une approche séculaire de la viande.
 - Parler de la viande comme un produit noble, essentiel, de qualité.
 - Chic, sobre, sans fioriture, cette piste propose une expression authentique et crédible de la qualité.
- Un nom, un slogan et un visuel.



Le Massif

central



